HISTOIRE DU SECOURS

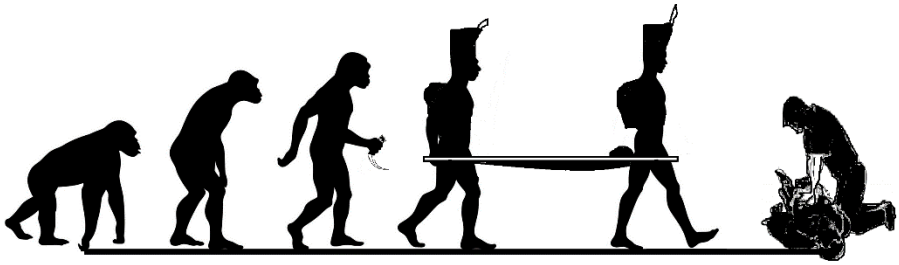

Evolution du Secours et des Soins d'Urgence aux Personnes



La "Préhistoire" de la RCP
Histoire de la RCP - Chapitre 1



Le Service de Santé de la Compagnie des Gardes-Pompes de Paris
Histoire du SSSM - Chapitre 1



Le Paléosecours
Préhistoire du Secours - Chapitre 1

N°1 ***janvier 2024***

La « Préhistoire » de la Réanimation Cardio-Pulmonaire

Histoire de la RCP - chapitre 1

Médecin-colonel Benoît FROMENTIN
Le 6 janvier 2024

En secours, la Réanimation Cardio-Pulmonaire (RCP) correspond à la prise en charge relativement standardisée des victimes dites en Arrêt Cardio-Respiratoire (ACR) et représente, depuis près de trois siècles, l'une des actions les plus importantes - si ce n'est la première d'entre elles - du Secours et des Soins d'Urgence Aux Personnes (SSUAP). Et *in fine*, c'est toute la doctrine opérationnelle du « *Ssuap* » qui s'est progressivement construite autour de cet objectif central - être en mesure de pratiquer dans les meilleurs délais et avec la plus grande efficacité une RCP, chaque fois qu'elle s'avère indiquée - si bien qu'aucune matière médico-secouriste n'a été le sujet d'autant d'études, d'innovations et de publications successives.

Aussi l'histoire de la RCP ne saurait se résumer à la seule évolution technique des gestes de réanimation. Comment cette doctrine opérationnelle a-t-elle évolué au fil des années ? Quelle est l'histoire communautaire des sachants reconnus comme légitimes pour éditer des recommandations spécifiques ? Outre la teneur de ces dernières, à quels « sauveteurs » s'adressaient-elles ? Et à quelles victimes devaient-elles être appliquées ? Que signifie au juste « être en ACR » ? Comment ce concept de « mort réversible » est-il né et comment a-t-il évolué dans le temps et dans l'espace? A toutes ces questions - comme à beaucoup d'autres - nous allons tenter d'apporter dans cette *Histoire de la RCP* quelques éléments de réponses.

C'est aux historiens de l'Université d'Aix-Marseille, parmi lesquels Claudio MILANESI et plus récemment Anton SERDECZNY, que l'on doit en grande partie nos connaissances actuelles sur les origines de la RCP. Ces chercheurs ont pu notamment démontrer, qu'en matière de réanimation - elle concernait essentiellement les noyés - les toutes premières recommandations formalisées, mises à l'écrit et bénéficiant d'une circulation lettrée entre hommes de sciences, que Serdeczny regroupe sous les termes de « paradigme réanimatoire », remontent précisément à novembre 1733. Ce premier chapitre sera spécifiquement consacré à leur genèse, comme aux racines les plus surprenantes des principaux gestes qu'elles contiennent.

Les miscellanées de Bourguet

Le soir du 5 juillet 1726, sur les rives du Lac de Neuchâtel, on déposa le corps inanimé d'un jeune allemand qui venait tout juste d'être repêché. Un certain Louis BOURGUET[1] passait par là, et bien que ne sachant quoi faire, il voulut tenter le tout-pour-le-tout pour sauver la vie de ce noyé. Mais il en fut immédiatement dissuadé par la foule ; elle s'interdisait toute action sur le « mort » sans l'accord préalable d'un magistrat. Ce fait divers aurait très bien pu en rester là, si Bourguet était homme ordinaire… Ni magistrat, ni médecin, ce nîmois d'origine était cependant un incroyable érudit et des plus éclectiques. Philosophe, théologien, archéologue, paléontologue, linguiste, géologue, naturaliste, numismate, mathématicien… il était reconnu dans autant de disciplines et tenait une volumineuse correspondance avec de très nombreux autres savants européens. Bon nombre d'entre

[1] Louis BOURGUET est né le 23 avril 1678 à Nîmes et est mort le 31 décembre 1742 à Neuchâtel.

eux avaient été rencontrés au cours de ses nombreux voyages en Italie, avant que Bourguet ne s'installât définitivement à Neuchâtel, là où lorsqu'il est encore enfant, ses parents d'obédience protestante, y avaient trouvé refuge après la révocation de l'Edit de Nantes.



Très surpris par de telles dispositions de police, qui se seraient opposées de fait à l'assistance d'un accidenté en état mort apparente bien qu'il puisse être encore vivant - c'était une « lâcheté » insupportable pour le pieux protestant qu'il était - ce philanthrope décida d'interroger sur ce sujet la magistrature avec laquelle il avait déjà par ailleurs quelques liens. C'est ainsi qu'il fut pleinement rassuré quant à la possibilité d'intervenir en pareille situation ; on pouvait tenter de sauver un noyé sans attendre le procès-verbal d'un officier de justice. Or dès l'année suivante, en 1727, le hasard conduit de nouveau Bourguet à être le témoin direct de la noyade de deux autres jeunes gens venus pour une foire. Sous son insistance, on eut bien cette fois-ci improvisé quelques gestes de secours. Les premiers témoins n'étaient pas restés inactifs. Cependant, cette initiative toute à leur honneur, mais conduite sans aucune préparation, n'avait pu qu'entrainer la plus grande des cacophonies. Chacun y était allé de son idée dans les actions à mener. L'un des noyés fut notamment transporté dans une auberge, avant d'être finalement ramené aussitôt sur les bords du lac pour poursuivre sa « réanimation ».

Aussi Bourguet en resta-t-il à nouveau si décontenancé qu'il décida cette fois-ci de questionner son médecin personnel, le Dr Garcin, afin de connaître précisément la conduite à tenir dans ces circonstances. Ce fut alors, et contre toute attente, que Bourguet comprit qu'il n'existait aucune consigne médicale, du moins univoque et spécifique, à l'adresse de qui voulait bien porter secours à un noyé. Garcin avait certes notion de quelques pratiques entendues ici ou là lors de ses études en Hollande, mais il n'existait pas de traité, de texte de référence, sur les soins à donner à une personne en état de mort apparente. Aussi l'autodidacte, loin de s'en tenir là, décida-t-il de procéder à une revue éparse de la littérature médicale pour se faire sa propre idée, et finit par compiler un premier corpus conséquent de gestes et de consignes à destination des noyés. Bon nombre de méthodes pour redonner la vie semblaient bien avoir fait preuve d'efficacité et c'était en soi un premier succès. Mais malheureusement, elles restaient largement méconnues de la population, à commencer par les médecins eux-mêmes. Il était impensable pour Bourguet d'en rester là. Ce fut pourquoi, sous le pseudonyme de *Philantrope* (*sic*), il fit paraître dans les pages du *Mercure Suisse* de novembre 1733, une lettre ouverte. Cette gazette helvétique avait été créée l'année précédente, par Bourguet lui-même, et diffusait périodiquement des « curiosités » littéraires, politiques ou scientifiques.

Les Curieux de la Nature

Si l'on connait aujourd'hui davantage les « cabinets de curiosités », ces pièces où étaient exposés au public de rares et de singuliers objets - naturels, artistiques ou technologiques - et qui ont préfigurés nos futurs musées, il existait aussi à cette époque des « cahiers de curiosité » ayant les mêmes objectifs, mais sous formes d'articles, de lettres ou d'illustrations. Le *Mercure Suisse* s'inscrivait pleinement dans cette tradition de correspondances lettrées.

Au cours du XVIIe, les savants des Lumières avaient donc pour coutumes de correspondre et de débattre par des éphémérides de diverses « sociétés savantes ». L'une d'elles, germanique et protestante, *l'Académie des Curieux de la Nature* publiait régulièrement toutes sortes de « curiosités médico-physiques préternaturelles[2] », que l'on tentait tant bien que mal d'expliquer par les progrès balbutiants de la science, sans jamais être pour autant en contradiction avec la religion.

Or dans ce contexte de grande curiosité intellectuelle, Serdeczny nous apprend que des cas de ressuscitation y avaient été régulièrement débattus, notamment au cours des années 1675-1677, comme par exemple ceux d'un noyé suédois ayant survécu après sept semaines d'immersion grâce à une anatomie exceptionnelle[3] et d'une petite allemande de 8 ans ayant hiberné sept jours en

[2] Qui n'auraient pas dû avoir lieu.

[3] La survie de ce noyé n'était pas observée comme la réussite d'une réanimation mais comme des attributs exceptionnels de la victime et octroyés par Dieu : à savoir la persistance à l'âge « adulte » d'une anatomie cardio-vasculaire fœtale qui ne nécessitait donc pas de respirer.

sous-bois, face en pleine terre, qui ne se serait pas étouffée grâce à un masque constitué de sécrétions naso-buccales et de feuilles (voir *infra*) ...

Il ne faudrait pas pour autant conclure à l'imbécile crédulité de ces savants ; ils s'accordaient comme nous aujourd'hui sur l'invraisemblance de certains détails ; mais il faut comprendre que ces récits constituaient de premiers « supports mentaux », des ébauches indispensables d'une pensée nouvelle, qui fut essentielle au concept de réanimation. Serdeczny, le résumait récemment avec cette jolie formule : le « trop-croire d'hier [a] bouleversé les frontières et rendu possible le pensable d'aujourd'hui ».

Ainsi Bourguet, qui avait retrouvé ses éphémérides lors de ses recherches ne put-il se contenter de simples descriptions de curieux retours à la vie, l'humaniste entendait bien que dorénavant il en fût ainsi chaque fois que possible en étant proactif sur la victime.

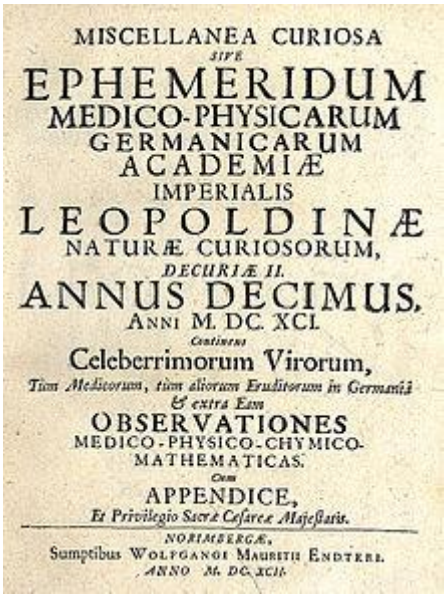
MISCELLANEA CURIOSA
SIVE
EPHEMERIDUM
MEDICO-PHYSICARUM
GERMANICARUM
ACADEMIÆ
IMPERIALIS
LEOPOLDINÆ
NATURÆ CURIOSORUM,
DECURIÆ II.
ANNUS DECIMUS.
ANNI M. DC. XCI.
Continens
Celeberrimorum Virorum,
Tum Medicorum, tum aliorum Eruditorum in Germaniâ
& extra Eam
OBSERVATIONES
MEDICO-PHYSICO-CHYMICO-
MATHEMATICAS.
Cum
APPENDICE,
Et Privilegio Sacræ Cesareæ Majestatis.
NORIMBERGÆ,
Sumptibus WOLFGANGI MAURITII ENDTERI.
ANNO M. DC. XCII.

Ephémérides des Curieux de la Nature de 1691

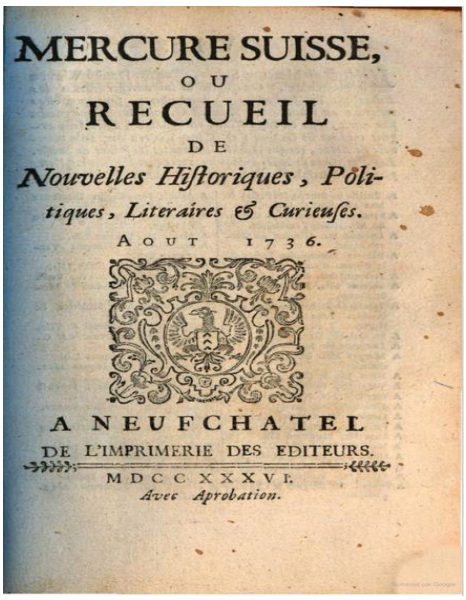
MERCURE SUISSE,
OU
RECUEIL
DE
Nouvelles Hiſtoriques, Politiques, Literaires & Curieuſes.
AOUT 1736.
A NEUFCHATEL
DE L'IMPRIMERIE DES EDITEURS.
MDCCXXXVI.
Avec Aprobation.

Exemplaire de 1736 du Mercure Suisse

La lettre ouverte de Bourguet, premières véritables recommandations de RCP, était adressée à l'*Académie Royale des Sciences de Berlin*, et appelait autant à la mobilisation scientifique pour faire évoluer les pratiques pour « ramener les noyés à la vie », qu'à la diffusion la plus large possible de ces dernières, notamment auprès du « gros du peuple » qui restait astreint à en être le premier effecteur. Au-delà de se limiter à la vulgarisation d'un savoir-faire médical, le courrier se terminait d'ailleurs sur une note davantage politique : l'auteur en appelait aux princes et aux magistrats à « donner des ordres convenables » et à récompenser médecins et chirurgiens pour les inciter financièrement à agir. A noter cette précision surprenante mais loin d'être anecdotique - le point de vue de l'auteur est très peu audible de nos jours mais très éclairant sur les idées de l'époque - que Bourguet envisageait une « récompense proportionnée à la qualité » des personnes sauvées (selon leur appartenance à la noblesse, au clergé ou au tiers état) et « à l'importance de leur conservation pour le Public », (selon leur utilité sociale reconnue). Faut-il ici rappeler que les *Droits de l'Homme* ne furent proclamés qu'un demi-siècle plus tard ?

Les gestes et les consignes à appliquer aux noyés, mort-nés, pendus et autres asphyxiés[4] que Bourguet avait exhumés de la littérature médicale - et enrichis plus tard à partir de ses correspondances[5] avec les lecteurs du *Mercure Suisse* - ne faisaient l'objet, tout au plus, que de

[4] Les asphyxiés regroupent pour les médecins de l'époque : les asphyxiés par congestion cérébrale ou thoracique, les asphyxiés par noyade, par airs viciés, par strangulation ou par pendaison, mais aussi les asphyxiés par hystérie... On pensait en effet que certaines femmes par congestion utérine, notamment faute de rapports sexuels suffisants, souffraient d'une compression abdominale à l'origine d'une insuffisance de circulation sanguine.

[5] Voir *Histoire de la RCP*, chapitre 2.

quelques lignes perdues dans divers ouvrages[6] qui traitaient souvent de sujets très éloignés. Ces pratiques correspondaient le plus souvent à des « micro-traditions de médecine populaire[7] » transmises le plus souvent oralement de génération en génération, et constituant un « corpus flottant » de gestes éparpillés, dont *Philantrope* entendait faire la collecte, le tri et la propagande vertueuse.

Ainsi pour les historiens du secours, l'année 1733, constitue-t-elle le jalon « zéro » de l'évolution de la RCP. Au-delà de ce repère chronologique, la RCP sera « traitée » ; autrement dit, elle fera l'objet de publications spécifiques, élitistes qui constitueront par la suite la principale ressource épistémologique d'une « histoire » à proprement parlé. Alors qu'avant cette date de 1733, les usages de prise en charge des asphyxiés étaient essentiellement transmis oralement ou fortuitement : des ouï-dire ou tout au plus de rares écrits très indirects, dont les origines s'inscrivaient dans un cadre « populaire » et pouvant être considérés aujourd'hui comme une véritable « préhistoire[8] » de la RCP.

La suite de ce premier chapitre sera justement consacrée, outre à leur simple énoncé, aux racines surprenantes de ces gestes préhistoriques de secours aux noyés, appliqués tout ou partie, ici ou là en Europe, et en ce début du XVIIIe siècle. Signalons sans gêne, que nos recherches ont été grandement facilitées par les excellents travaux publiés ces dix dernières années par l'historien Anton SERDECZNY et, c'est très humblement, que nous nous contenterons ici d'en faire la synthèse.

Réanimation et Réforme

En 1726, Bourguet avait donc été confronté à une totale passivité des premiers témoins de la noyade. Aussi les historiens ont-ils d'emblée cherché à répondre à cette première question : l'abstention de tout geste n'était-elle pas l'attitude la plus commune ? Eh bien oui ! Aujourd'hui, contre toute attente, on peut affirmer que dans une grande majorité des cas de noyade, rien n'était effectivement tenté, surtout quand la victime ne présentait aucun signe de vie apparent.

Toutefois, il est tout aussi vrai que pour une minorité de cas de noyade certains gestes de réanimation étaient, dans quelques endroits du moins, bien menés par certains. Ce n'était pas parce que rien n'était encore formellement recommandé, que rien ne se faisait nulle part… Et ces actions n'étaient d'ailleurs pas totalement improvisées, mais répondaient bien le plus souvent à ces micro-traditions de médecine populaire évoquées plus haut. Plus encore, Serdeczny avance également, que lorsque ces gestes de réanimation étaient pratiqués, ils l'étaient préférentiellement sur un tiers nord de l'Europe qui correspondait précisément - et sans hasard - aux régions de confession protestante.

Des meuniers au secours des noyés

En 1620, le pasteur Sébastien ALBINUS, de son vrai nom Sebastian WEISE et qui officiait près de Dresde, publia *Synthèse sur la façon dont la vie peut être préservée pour les personnes qui ne sont pas restées dans l'eau depuis trop longtemps et qui en ont été retirées comme mortes*. Ses propos étaient tout particulièrement riches de sens et auraient même pu être d'emblée déterminants pour l'avenir de la réanimation. Pour Albinus, la noyade n'était en effet ni une fatalité, ni même la volonté de Dieu. L'enveloppe charnelle du noyé était, disait-il, comme morte, mais l'âme ne la quittait pas, du moins pas tant que le corps restait en relatif bon état. Ainsi Albinus, s'était-il déjà avec une surprenante précocité approprié les concepts de « mort apparente » et de « mort imparfaite » chers à Milanesi et que nous évoquerons dans le deuxième chapitre. Néanmoins, si cet état de « mort relative » dictera plus tard l'application la plus immédiate possible de gestes de réanimation, Albinus préconisait quant à lui, d'éviter d'exposer le corps à tout mouvement brusque susceptible d'effrayer l'âme et qu'elle ne s'enfuisse.

En réalité, le pasteur tenait lui-même ce savoir-faire de ses parents. Meuniers et propriétaires d'un moulin à eau, ils eurent plus d'une fois affaire à des noyés et s'étaient *a priori* forgés seuls leur idée sur la conduite à tenir. Mais ayant appris à lire et écrire en latin, Albinus avait cependant contribué à publier leur pratique. Aussi, s'agit-il peut-être du plus ancien texte consacré spécifiquement à la réanimation d'un noyé... Mais à la différence des recommandations de Bourguet, il s'appuyait sur une expérience toute familiale, qui n'était pas issu d'un débat contradictoire entre savants « légitimes », et qui n'avait

[6] Dans sa lettre, il ne cita qu'un seul ouvrage mentionnant une réanimation et paru en 1730 : la *Théologie physique ou Démonstration de l'existence et des attributs de Dieu* de William DERHAM.

[7] Dans ce paragraphe, les termes employés sont ceux de Serdeczny.

[8] Et que Serdeczny appelle logiquement « proto-paradigme réanimatoire ».

pas été diffusée à la même échelle. Son récit, bien que riche, n'avait pas eu le même retentissement international, la même influence sur l'histoire, au point même de tomber relativement dans l'oubli.

Ainsi, Serdeczny retrouva-t-il de nombreux textes[9] contenant, sans jamais les réunir tous, la plupart des gestes que Bourguet eut lui-même collationnés en 1733. Répartis dans divers pays, sans intertextualité évidente, les ouvrages avaient effectivement un point commun intéressant que l'historien su dévoiler : tous les auteurs étaient de confession protestante. Et cette découverte qui pourrait de prime abord apparaître comme un détail, permet en fait de déterminer certaines dynamiques dont a bénéficié l'essor de la réanimation.

Premièrement, cette « diaspora » protestante qui avait été chassée par l'église catholique, avait par la force des choses tissé un formidable réseau de correspondance lettrée, qui permis sans le moindre doute ensuite aux pratiques populaires de réanimation d'en bénéficier. En effet, la répartition géographique de ces pratiques tentées pour sauver les noyés était tout particulièrement superposable avec celle des implantations, même discontinues, de la religion protestante.



La répartition des premières pratiques réanimatoires correspondait à celle des confessions anglicane, calviniste et luthérienne

Secondairement, il faut comprendre aussi que le protestantisme s'accommodait bien mieux que le catholicisme d'une âme qui tarderait à quitter son enveloppe charnelle. La religion protestante était également plus encline à concevoir une résurrection dépendant davantage de l'action humaine que de l'action divine. Aussi « Dieu pour sa propre gloire [se contente-t-il de bénir] de succès cette entreprise ». Sous la Réforme, la réanimation put être en effet appréhendée comme un miracle « déchristianisé[10] » ; encore fallut-il que les hommes ne se décidassent à s'investir dans cette entreprise.

Le réchauffement et la saignée

Parmi les gestes populaires de secours décrits dans les recommandations de Bourguet, le réchauffement était le plus ancien des soins donnés aux noyés, puisque cette pratique datait sans aucun doute de « l'humorisme ». Selon les philosophes de l'Antiquité, qui étaient par ailleurs le plus souvent aussi médecins comme le furent notamment Hippocrate puis Galien, les humains et certains « animaux supérieurs » n'étaient rien d'autres que des enveloppes charnelles abritant des particules de « vie subtile » et avec lesquelles elles évoluaient en symbiose. Cette dernière était selon la « théorie

[9] Parmi lesquels : *Questiones medico legales* (Zacchias, 1628) ; *Expériences de la Royal Humane Society* (Needham & Hooke, 1664-73) ; *De aëris et alimenti defectu, et vita sub aquis, meditatio* (Pechlin, 1676) ; *De miraculis mortuorum* (Garmann, 1710) ; *De modo subveniendi submersi per laryngotamiam* (Detharding, 1714) ; *Physico-Theology* (Derham, 1720) ; *De Resuscitatione semi-mortuorum* (Alberti & Wilfroth, 1725).

[10] Pour les protestants, et contrairement aux catholiques, les miracles n'existent pas.

des humeurs » conditionnée à l'équilibre de quatre[11] qualités élémentaires mutuellement antagonistes, le froid et la chaleur, l'humidité et la sécheresse.

Humeurs et personnalités

Selon le corpus hippocratique, santé et caractère était conditionnés par l'équilibre de quatre volumes humoraux : le sang, chaud et humide, était sécrété par le cœur et le foie, et contribuait à donner une personnalité sanguine ou joviale ; la bile jaune, chaude également mais sèche, venait du foie et donnait plutôt un caractère violent ; la lymphe, quant à elle froide et humide, était sécrétée par le cerveau pour un tempérament flegmatique ; et la bile noire, froide et sèche, produite par la rate, et poussant vers une nature bileuse et mélancolique. Ainsi selon la proportion de ces volumes dans le corps, découlaient l'équilibre de la santé et la personnalité singulière d'un individu.



Saignée au pli du coude, Musée de Saint-Denis

Aussi expliquait-on, que si l'enveloppe corporelle était fragile et périssable, la vie subtile était quant à elle immortelle, mais qu'elle exigeait en conséquence pour ne pas s'en échapper une certaine « hospitalité » de l'organisme. Le corps ne devait être ni trop « congestionné » ni trop « sec », auxquels cas le médecin prescrivait respectivement pour y remédier la saignée et la purge[12] du malade, ou au contraire son hydratation massive[13]. Quant au « principe de vie », il devait sans cesse être réchauffé au sein du foie ou du cœur, par une alimentation suffisante mais équilibrée, ou à l'inverse refroidit dans le poumon quand il était notamment en proie aux fièvres d'une « inflammation ». Aussi la mort correspondait-elle simplement à la rupture de cette symbiose par le dessèchement complet du corps et surtout par le refroidissement de cette vie subtile, de cette âme, jusqu'à ce qu'elle se décide à le quitter. Ce fut pourquoi la réanimation du noyé reposait essentiellement sur le réchauffement corporel du moribond, tout comme sur le désengorgement, par une saignée le plus souvent jugulaire, d'une cervelle que l'on croyait congestionnée par un trop plein de sang dont la bonne circulation était empêchée (voir *infra*).

Bourguet recueillit une multitude de méthodes de réchauffement qui étaient d'ailleurs souvent associées entre elles. On commençait naturellement par déshabiller le noyé et par le sécher. Puis on le frottait vigoureusement avec des tissus rêches, quand on ne s'employait pas à le flageller avec des verges ou des orties. Si à la fin du XVIIe siècle, on brulait encore à même la peau épigastrique du « moxa », un broyat d'armoise sèche, au moment de l'enquête de Bourguet, il semblerait que l'on faisait plutôt prendre à la victime un bain d'eaux chaudes. On le séchait à nouveau et on le rhabillait avec des vêtements secs. Souvent aussi, le « convalescent » était-il simplement laissé nu sous des couvertures au coin du feu pendant plusieurs jours. Et si dans ce lit, on venait parfois s'y coucher sans plus de vêtement, peau contre peau avec la victime, cette dernière pouvait être aussi ensevelie à n'en faire dépasser que la tête, dans du sable, du sel, un mélange des deux, des cendres tièdes[14] ou du fumier encore chaud[15].

[11] Il existait selon les philosophes de l'Antiquité, un cinquième élément, la « Quintessence », qui leur permettait en quelque sorte de lui prêter toutes les propriétés ne correspondant pas aux quatre autres éléments. Un élément « fourre-tout » comme l'est aussi d'une autre manière le « 6e sens ».

[12] On utilisait pour cela des purgatifs, des substances qui facilitaient les évacuations intestinales.

[13] Dont on dit plus tard, qu'elle pouvait être complétée par la transfusion de sang et le remplissage du corps par des solutés, des techniques qui n'ont été maitrisées qu'au XXe siècle et toujours appliquées.

[14] L'ensevelissement sous les cendres, n'a peut-être été pratiqué qu'à partir de 1745, suite à l'initiative d'un médecin de Cluny, le Dr Dumoulin.

[15] L'enfouissement sous le fumier avait notamment été utilisé par Amboise Paré en 1538 pour réchauffer un soldat en hypothermie.



Figurines de plomb, scène de flagellation réanimatoire



Figurines de plomb, brulage d'un moxa à même la peau.

Dans un souci d'exhaustivité, notons pour finir cette dernière méthode qui semble avoir été pratiquée depuis Pline et jusqu'au début du XIXe : le recouvrement du noyé par une peau ensanglantée de mouton, de veau ou de chien. Pour tenter de réanimer le mourant, la bête était alors écorchée dans l'urgence. Un tel sacrifice s'expliquait parfaitement : l'idée des « secouristes » n'était pas tant de chercher le réchauffement du noyé par la pose d'une couverture de peau supplémentaire, que de transmettre au mourant le plus rapidement possible la « force vitale » de l'animal encore présente dans son sang. On comptait en quelque sorte sur par un passage percutané de la vie. D'ailleurs, cette pratique pouvait être appliquée, pour reprendre une formulation moderne, à toutes « urgences absolues » : chocs hémorragiques, morts de nouveau-nés, convulsions, accouchements dystociques… Enfin, il faut savoir que des animaux de toutes tailles pouvaient faire l'affaire : des pigeons ou des poulets fendus en deux étaient parfois appliqués sur les plaies les plus importantes, et dans les ventres de bovins dépouillés de leurs entrailles, il arrivait qu'on y enfouisse carrément les plus petites victimes.

La suspension pédestre, la berne et le roulement sur tonneau

A l'instar des méthodes de réchauffement[16] que nous venons de décrire, les pratiques que nous allons aborder dans ce paragraphe ne sont évidemment plus d'usage aujourd'hui. Mais il ne faudrait pas oublier pour autant qu'elles furent tout de même appliquées aux noyés pendant plusieurs siècles, puisqu'elles remontaient avec certitude au Moyen-âge et probablement même à l'Antiquité.

Ainsi, aussitôt sortis des eaux, et avant tout réchauffement, eut-on longtemps pendu les noyés par les pieds. On les laissait ainsi suspendus pendant plusieurs heures, le but étant de leur faire « rendre toute l'eau avalée » jusqu'à la dernière goutte… Et une question - malheureusement sans réponse - se pose alors immédiatement : cette pendaison concernait-elle tous les noyés ou uniquement ceux en état de mort apparente ? Quoi qu'il en soit, il faut comprendre aujourd'hui, que la physiologie de la respiration était à cette époque encore totalement inconnue et l'on suspectait alors que l'inondation gastrique fusse à elle-seule un frein puissant à la circulation du sang dans le reste de l'organisme. Il convenait donc de vider en urgence l'estomac pour libérer le flux vital.

Le même objectif était vraisemblablement attendu des « secouristes » quand ils donnaient la berne ou qu'ils faisaient usage du tonneau. « Donner la berne » au noyé[17] consistait à le lancer plusieurs fois en l'air, en le plaçant au centre d'un drap dont on tirait brusquement et simultanément les extrémités pour obtenir son envol. Le noyé était aussi souvent roulé sur - ou dans - un tonneau, afin de le retourner en tous sens et toujours dans le but d'essorer son estomac. On ne connait pas aujourd'hui la répartition géographique de telle ou telle mise en œuvre, toutefois bon nombre de témoignages sur les noyades concernent des enfants jouant à proximité des lavoirs où les draps ne manquaient donc pas, ou des marins ou des artisans travaillant dans les ports où il n'était pas difficile non plus de trouver un tonneau. Ainsi devait-on faire dans tous les cas avec les moyens à disposition immédiate.

[16] Les néophytes apprendront cependant, qu'en 2024, le réchauffement est, en dehors de la mise en œuvre d'une ECMO (*Extra Corporeal Membrane Oxygenation*, technique d'oxygénation du sang par circulation extracorporelle), toujours indiqué dans la prise en charge du noyé.
[17] Dans un ouvrage de 1743, donc postérieur aux premières recommandations, on peut lire qu'en Corse, la berne fût semble-t-il donnée à tous les morts pendant une demi-heure. Mais ceci peut-être davantage pour confirmer la mort que pour réanimer une victime.



Figurines de plomb, pendaison pédestre du noyé.



Figurines de plomb, noyé roulé sur un tonneau.

« Pendaison », « berne » et « tonneau », Bourguet avait bien collationné ces trois techniques. Cependant notons que *Philantrope* ne retint dans ses recommandations que les deux dernières sans qu'il ne s'en fusse jamais expliqué. Pour les historiens, il est toutefois envisageable qu'il ait pu prendre connaissance des travaux de médecine légale de Sénac[18] sur les noyés, parus en 1725. Cette sommité de la chirurgie avait alors observé l'absence paradoxale de vomissement de celui qui se retrouve la tête en bas, ce qui avait probablement conduit Bourguet à contre-indiquer formellement la suspension pédestre. On ne pouvait plus en attendre la vidange de l'estomac alors même qu'on avait pu déterminer par ailleurs qu'une telle déclivité prolongée entrainait une congestion cérébrale le plus souvent fatale… Quant à la berne et à l'emploi du tonneau, si ces gestes furent quant à eux bien recommandés en 1733, il semble qu'ils étaient déjà beaucoup moins pratiqués au cours de la seconde moitié du XVIIIe siècle, et ne l'étaient plus du tout au XIXe où que ce soit en Europe.

L'insufflation oro-faciale et la trachéotomie

Il s'agit ici de préciser d'emblée ce qu'on entendait par « insufflation » avant les années 1780 et les découvertes primordiales de Lavoisier et consorts[19] sur le rôle de l'oxygène et sur la fonction pulmonaire. Si aujourd'hui les « insufflations au masque » ont pour objectif d'obtenir une ventilation continue et une respiration artificielle pour lutter contre l'anoxie, elles n'avaient alors pour unique but que de permettre le retour de l'âme dans un organisme encore en mesure de la recevoir, autrement dit dans un corps non encore putréfié. Il n'était donc pas question d'insuffler de l'air dans des poumons et encore moins de l'oxygène. Aussi, se contentait-on souvent de souffler sur le visage de la victime, comme Dieu l'avait fait avec Adam pour lui insuffler la vie dans l'Ancien Testament. Et même quand le bouche-à-bouche fut pratiqué, le « secouriste » réalisait alors une seule et unique insufflation.



Création d'Adam, XIVe siècle

[18] Jean-Baptiste SENAC (1693–1770), anatomiste et chirurgien français, précurseur de la cardiologie et premier médecin de Louis XV. Il fut le premier à faire le lien entre l'œdème du poumon et des membres inférieurs avec les insuffisances cardiaques gauche et droite.

[19] Parallèlement à Lavoisier, d'autres médecins émirent à la même époque l'idée d'insuffler de l'air « déphlogistiqué » (enrichi en oxygène).

Le bouche-à-bouche et le bouche-à-nez étaient en effet déjà pratiqués par certaines sages-femmes germaniques au XVIIe siècle pour tenter de réanimer le mort-né[20] ou du moins pour « séquestrer » l'âme dans son corps le temps nécessaire à son baptême[21]. On allait alors chercher en extrême urgence l'abbé, bien avant de faire venir le médecin… Ainsi, bouche contre bouche en ayant pris soin de pincer les narines de la victimes pour les occlure, ou à l'inverse nez en bouche en veillant à tenir fermées ses lèvres, on distribuait ce « souffle de vie », non sans avoir parfois mâché au préalable un peu de cannelle, de muscade ou un clou de girofle[22]. Et même plus tard, les insufflations répétées n'avaient pour but que de lever l'affaissement des poumons pour rétablir la circulation sanguine ; le poumon était alors considéré comme une pompe, à l'action purement mécanique, et absolument pas comme un tissu d'échange de gaz qu'une mécanique ventilatoire renouvelait. Le secouriste était d'ailleurs encouragé lors de cette insufflation, à poser concomitamment une main sur le cœur de la victime, afin d'y déceler la reprise effective de battements cardiaques par le déblocage de la circulation sanguine ; et non l'inverse.

Bouche, narines, mais aussi oreilles, étaient donc considérées comme autant d'orifices par lesquelles la vie pouvait s'échapper. Aussi, convenait-il parfois de les obturer pour l'empêcher de s'enfuir. Sur ce principe, on crut même, semble-t-il, que certaines peuplades[23] portaient des masques occlusifs pour hiberner. L'hibernation était vue comme le refroidissement extrême du corps - comme mort - mais dans lequel la vie restait séquestrée. Et comme l'avait vraisemblablement fait, fortuitement, notre petite allemande, grâce à une pituite à laquelle les feuilles mortes avaient collé.

Un masque d'hibernation

C'est aux chercheurs folkloristes[24] que l'on doit le rapprochement établi à la fin du XXe, entre le « masque de mousse » ayant permis à la petite allemande « étudiée » par les *Curieux de la Nature* de survivre, et ceux portés par les légendaires *Moosweibchen* pour hiberner. Il s'agissait de naines à la peau verte, qui recouvraient pour dormir leurs visages de masques essentiellement constitués de matériaux forestiers (mousse, branchages, feuilles, racines, coquilles de noix…) et qui ressemblaient, à s'y méprendre, à des enfants morts, quand on leur ôtait.



Farouches et inoffensives, elles vivaient dans les bois et étaient capables de dormir sous la tourbe grâce à ces dispositifs. Mais il arrivait aussi qu'elles se mêlent durablement aux villageois et qu'elles dorment sous le plancher des maisons. Cette cohabitation portait, semble-t-il, bonheur au foyer et on s'accommodait bien des quelques vols de friandises qui constituaient leurs seuls larcins. La légende voulait aussi que l'une d'entre elles soit un jour pourchassée par « Eckhart », un méchant « Chasseur Sauvage ». Et ce fut en vain, qu'elle demanda l'aide d'un bucheron qui l'aurait alors prise pour un fantôme. Aussi en colère de n'avoir pas reçu son secours, lui aurait-elle envoyé un sort…

Plus tard en Europe, mais aussi en Asie, la légende fut quelque peu transformée et reprise à l'occasion de certaines festivités villageoises. Des troupes de comédiens masqués, figurant une « armée des morts » menée par un certain « Eckhart », circulait de maison en maison, entre Noël et l'Epiphanie. Les personnages chantaient, quémandaient de la nourriture, des friandises ou de l'argent et répandaient malédictions sur ceux qui leur refusaient. On le devine cette tradition a donné naissance par la suite aux célèbres fêtes d'Halloween.

Ainsi, au-delà de permettre à un vivant d'hiberner, prêtait-on au « masque de mousse » la faculté d'animer un mort. Et selon les récits, lui retirer une fois « ranimé », le ramenait tout simplement à la vie ou au contraire le tuait « définitivement ». Cette légende attestait symboliquement d'une certaine croyance populaire : la frontière entre le monde des morts et le monde des vivants présentait une certaine porosité. En être finalement convaincu, fut pour nos anciens une « étape mentale » nécessaire pour croire tout-à-fait possible le retour à la vie d'un « presque-mort ».

En 1714, le médecin Georg Christoph DETHARDING préconisait de réaliser sur le noyé une trachéotomie, appelée aussi laryngotomie[25]. Si ce geste de sauvetage, repris par Bourguet, était en fait

[20] Elles suçaient aussi très fortement le téton de l'enfant, mais ce geste de réanimation ne semble pas s'être diffusé.
[21] Pour dispenser l'âme de l'enfant d'une errance dans les limbes et qu'elle accède directement au paradis, on se devait de baptiser le nouveau-né, au moindre signe de vie.
[22] On n'a pas encore aujourd'hui déterminé avec certitude la justification de ces associations de pratiques.
[23] En l'occurrence les *Lucomoriens*, peuple mythologique (eurasien ?).
[24] Historiens qui étudient la tradition populaire par l'analyse du folklore.
[25] La dénomination opératoire diffère selon la hauteur de l'incision effectuée entre les cartilages de « l'arbre respiratoire », puisque la trachée fait directement suite au larynx.

déjà mentionné par Galien dans la prise en charge des victimes d'angines suffocantes[26], Detharding semble le premier à l'envisager pour réanimer les asphyxiés par noyade. Cependant, il ne s'agissait pas d'assurer une fois encore une ventilation per-trachéale, pas même d'insuffler la vie par cet orifice plutôt que par la bouche, le nez ou les oreilles. L'objectif de cette trachéotomie était au contraire « d'exsuffler » le trop plein d'air des poumons, que l'on croyait emprisonné par la fermeture « inappropriée » du larynx - les anatomopathologistes avaient déjà mis en évidence le « spasme laryngé du noyé »[27] - et qui comme le trop plein d'eau de l'estomac empêchait la bonne circulation du sang dans l'organisme. D'ailleurs si l'exsufflation de suffisait pas, il était conseillé de pratiquer par le même orifice, une grande insufflation pour ébranler les poumons restés bloqués. Outre le risque de barotraumatisme[28] des alvéoles pulmonaires, il est à noter que les médecins qui préconisaient la trachéotomie aux noyés, prenaient le soin d'ajouter que cette manœuvre n'était à envisager, dans tous les cas, qu'en dernier recours ; l'opération était si hémorragique[29] qu'on craignait qu'à elle seule, elle n'emporte un noyé qui s'en serait peut-être sorti finalement sans.

L'insufflation alvine

L'insufflation alvine consiste, quant à elle, à souffler au moyen d'une « *cannule* » (*sic*)[30] ou d'un soufflet, de l'air ou de la fumée de tabac, par l'anus du noyé pour le réanimer. Cette pratique si éloignée des recommandations actuelles a fait rire des générations d'étudiants en médecine. Et puisqu'on a toujours vu en elle qu'une anecdote rigolote, personne ne s'était, jusqu'à Serdeczny, sérieusement intéressé aux racines de l'insufflation alvine ; alors même qu'elle fut préconisée par les médecins et même considérée comme le geste principal de la réanimation de tout asphyxié jusqu'au milieu du XIXe siècle. Le chercheur a d'ailleurs retrouvé les traces d'un usage encore plus tardif qui date du tout début du XXe [31]…



Selon Bourguet, il s'agissait avec ce procédé de « rétablir le ressort des viscères ». Une bien maigre explication pour un tel succès. D'ailleurs selon les recherches de Serdeczny, ce ne fut que lorsque *Philantrope* fut questionné par certains correspondants du *Mercure Suisse* que Bourguet avança cette justification mécanique très imprécise et peu convaincante. Aussi fallut-il aux historiens

[26] Notamment le classique *croup* (croassement du corbeau) de la Diphtérie.
[27] Jean-Baptiste SENAC, déjà évoqué plus haut, différenciait notamment en médecine légale les vrais noyés à poumons sec (la pénétration de l'eau dans l'hypopharynx entrainant un spasme laryngé qui occlut les voies aériennes menant aux poumons), des faux noyés à poumons humides (dont la mort avait précédé l'immersion du cadavre). Aujourd'hui, on sait que le spasme laryngé chez un vrai noyé n'est absolument pas systématique, même si le concept perdure encore dans bon nombre de fictions policières.
[28] Lésions occasionnées par une différence de pression excessive.
[29] Devant le larynx et le haut de la trachée, le réseau veineux est dense ; et même si les anciens avaient appris à réaliser une ouverture sagittale plus « conservatrice » qu'une ouverture transversale, la perte sanguine pouvait emporter le patient de par son volume ou de par son écoulement direct dans les poumons.
[30] Les canules avant que d'être en métal ou en plastic n'étaient que bout de roseau ou de canne à sucre, c'est pourquoi, en vieux français écrivait-on « *cannule* » avec deux « n ».
[31] Dans le Finistère, en 1910, un médecin fut le témoin « amusé » de cette pratique mis en œuvre par des secouristes « amateurs » sur un pêcheur qui venait de se noyer.

« externaliser » leurs recherches pour en préciser les origines, qui de surcroit étaient insoupçonnables s'ils ne s'étaient restreints qu'à une approche exclusivement scientifique… Jugez plutôt.

En effet, pour comprendre l'histoire de l'insufflation alvine, il faut tout d'abord s'intéresser aux oiseaux migrateurs… L'ornithologue Jean DORST[32] rappelait en 1950 que de nombreux naturalistes, et pas des moindres, restèrent, depuis l'Antiquité et jusqu'au milieu du XIXe, persuadés que certains oiseaux de passage comme les hirondelles hibernaient les mois d'hiver sous les eaux des lacs et des marais, comme les marmottes ou les ours le faisaient dans leurs terriers ou leurs cavernes.

La disparition des hirondelles en hiver ?

Selon Aristote dans son *Histoire des animaux*, écrit en 343 av. J.-C., il existait 4 manières pour les oiseaux pour s'adapter au froid : tout d'abord, la « migration latitudinale », qu'effectuaient notamment les grues et les pélicans en se déplaçant l'hiver vers les pays chauds d'Afrique et du Moyen-Orient ; ensuite la « migration altitudinale » qui correspondait à une certaine transhumance des volatiles qui descendaient des sommets montagneux quand il y faisait trop froid ; « l'hibernation » pour les milans, les cigognes, les merles, les tourterelles, les alouettes et les hirondelles qui, concernant ces dernières s'installaient dans les trous d'arbre durant les mois difficiles ; et enfin la « métamorphose » comme les rouges-queues, des oiseaux d'été, qui se transformaient en rouges-gorges, des oiseaux d'hiver[33].

Jusqu'au milieu du XIXe, les savants n'ont cessé de s'argumenter quant à la véracité de cette hibernation aviaire, entrainant par la même une modification progressive de la croyance initiée par Aristote.

Tout d'abord, en 1549, Gorgius AGRICOLA considéré comme le père de la minéralogie mais qui s'intéressa aussi aux « animaux souterrains », précisa quant à lui que les hirondelles hibernaient plutôt dans les trous sablonneux des berges fluviales[34].

A son tour, l'archevêque d'Upsal, Olaüs MAGNUS, affirmait en 1555 dans son *Histoire des pays septentrionaux* que les hirondelles scandinaves n'hibernaient, ni dans les tronc d'arbre ni dans les trous de rivière comme leurs congénères méridionales, mais au fond des eaux glaciales des lacs, entre les roseaux, sous forme de grappe animale dans lesquelles les oiseaux « s'entretenaient ensemble bec à bec, aile à aile et pié à pié (sic) ». Si bien que les pêcheurs de ces régions prenaient régulièrement ces grappes dans leurs filets. Et si les plus expérimentés d'entre eux les remettaient à l'eau, les novices faisaient l'erreur de les réchauffer près du poêle, après quoi elles se déliaient et les hirondelles s'envolaient avant de mourir prématurément.

Après les déclarations de Magnus, de nombreux ornithologistes, anti-migrationnistes, en profitèrent pour reprendre ces thèses, et déclarèrent alors que les hirondelles hibernaient tout autant dans les marais que dans les las gelés, et que des pêcheurs polonais, prussiens ou français en retrouvaient eux-aussi régulièrement dans leurs filets.

En 1703, un anglais resté anonyme et probablement anti-migrationniste aussi, publia même - non sans ironie - sous le pseudo « une personne érudite et pieuse », que certains oiseaux migraient sur la lune et que le voyage qui durait très exactement 60 jours, dans « l'éther intersidéral » avait pour grande qualité de diminuer les besoins énergétiques des volatiles.

Plus tard, l'hibernation aviaire fut reprise dans l'*Encyclopédie* de Diderot éditée mi- XVIIIe, et dans le *Règne animal* du grand Cuvier en 1817.

Parallèlement, le mythe permit aussi de donner quelques explications aux enfants trop curieux : les nouveau-nés arrivaient au monde avec les échassiers et notamment les cigognes qui avait les pattes et le bec suffisamment long pour aller les pêcher aux pieds des roseaux sous les eaux…

Enfin, tout dernièrement, dans les années 1970, certains pêcheurs polonais affirmèrent à la télévision avoir ramené dans leurs chaluts des grappes d'hirondelles et observer l'envol des oiseaux après les avoir réchauffés…

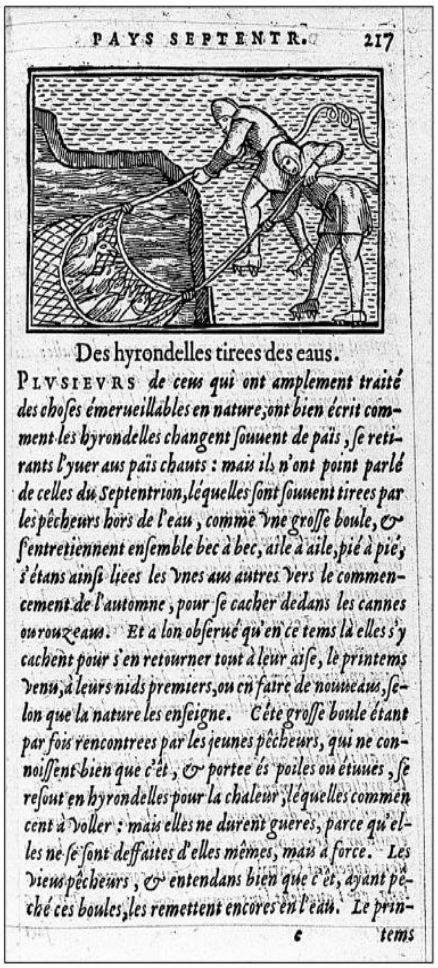
PAYS SEPTENTR. 217

Des hyrondelles tirees des eaus.

PLVSIEVRS de ceus qui ont amplement traité des choſes émerueillables en nature, ont bien écrit comment les hyrondelles changent ſouuent de païs, ſe retirants l'yuer aus païs chauts : mais ils n'ont point parlé de celles du Septentrion, léquelles ſont ſouuent tirees par les pêcheurs hors de l'eau, comme vne groſſe boule, & ſ'entretiennent enſemble bec à bec, aile à aile, pié à pié, s'étans ainſi liees les vnes aus autres vers le commencement de l'automne, pour ſe cacher dedans les cannes ou rouzeaus. Et a lon obſerué qu'en ce tems là elles s'y cachent pour s'en retourner tout à leur aiſe, le printems venu, à leurs nids premiers, ou en faire de nouueaus, ſelon que la nature les enſeigne. Cete groſſe boule étant par fois rencontrees par les jeunes pêcheurs, qui ne connoiſſent bien que c'ét, & portee és poiles ou étuues, ſe reſout en hyrondelles pour la chaleur, léquelles commencent à voller : mais elles ne durent gueres, parce qu'elles ne ſe ſont deffaites d'elles mêmes, mais à force. Les vieus pêcheurs, & entendans bien que c'ét, ayant pêché ces boules, les remettent encores en l'eau. Le prin-

e tems

Habitant d'Europe septentrionnale pêchant au filet, xvie siècle. Illustration tirée de Des hirondelles tirées des eaus, *p. 217. (source : BnF / Gallica)*

[32] Jean DORST (1924-2001) : biologiste, paléontologue spécialisé en ornithologie et membre du *Muséum national d'histoire naturelle*.

[33] Cette croyance populaire traversa les temps et fut d'ailleurs reprise dans le *Lac des Cygnes* de Tchaïkovski qui relate l'histoire d'une créature qui prend les trais d'un cygne le jour et ceux d'une princesse la nuit.

[34] On sait maintenant que certaines espèces d'hirondelles, sans hiberner pour autant, y pondent effectivement leurs œufs.

Or, ce que découvrit Serdeczny, c'est que lorsqu'il eut fallu s'expliquer la survie des hirondelles aussi longtemps sous les eaux, la croyance populaire voulait qu'au sein d'une grappe aviaire, chaque volatile enfouisse son bec dans l'anus de son voisin, constituant en quelque sorte un vase clos, un « circuit fermé », duquel le principe vital ne pouvait s'échapper. Et c'est un peu partout en Europe, que l'historien put même retrouver la trace de cette surprenante crédulité…

Aussi, devenue d'une certaine manière universelle, cette modalité singulière de conservation de la vie eut-elle même influencé directement le folklore du carnaval ; pour preuves, ces pratiques hautes en couleur que sont les « souffle-à-cul » et autres « pet-en-gueule » de ces festivités, à qui justement on prête le pouvoir de redonner la vie par l'intermédiaire d'une insufflation alvine.

La réanimation carnavalesque

Le carnaval est une festivité universelle et intemporelle. Il se fête dans toute l'Europe et dans les Amériques, et pour certains, ses origines pourraient remontées à la Préhistoire au regard de certaines peintures rupestres. Aussi existe-t-il une infinité de manière de le célébrer.

On retrouve cependant quelques constantes. Le carnaval est une période limitée de désordre autorisé, au cours duquel on ne reconnait plus les frontières habituelles. Tout peut être alors « bouleversé » voir « inversé ». Le monde des vivants côtoie celui des morts, les créatures sont mi- animales et mi- humaines, les mâles deviennent femelles et *vice versa*, les moins-que-rien prennent temporairement le pouvoir et en profitent pour se venger des puissants, et même la nuit s'illumine comme en plein jour… Au cours de la fête, il est donc coutume de transgresser les lois et la morale ; on se déguise ; on porte des masques ; on se travestit… Et ce, jusqu'à ce que le « bon ordre » vienne naturellement à « renaître » ; et c'est pourquoi dans la plupart des régions on associe directement le carnaval au retour du printemps.

Il existe dans le carnaval une multitude de personnages très colorés et de mises en scène ô combien populaires. Or concernant notre sujet, il faut savoir que beaucoup de ces dernières évoquent des ressuscitations et que certaines miment même de véritables réanimations qui sont à rapprocher sans le moindre doute des pratiques recommandées en 1733 par Bourguet…

Aussi une scénette est-elle régulièrement jouée par les figurants du carnaval. Un « ours-mal-léché[35] » est accidentellement réveillée au cours de son hibernation par une jeune personne. L'animal en colère et affamé s'élance après cette dernière pour la dévorer. Le corps meurtri de la victime n'en est pas pour autant laissé à l'abandon. Un autre personnage masqué, dénommé « souffle-à-cul », vient lui redonner la vie, en lui insufflant à l'aide d'une vessie, d'un soufflet ou d'une canule, directement de l'air dans les intestins au travers de son anus. Un geste de réanimation similaire, qui semble avoir vu le jour plus tardivement, consistait aussi à se « rouler » avec la victime sur le dos de deux autres figurants de façon à ce que chacun se retrouve la face contre les fesses de son acolyte, une « manœuvre de secours » carnavalesque nommé « pet-en-gueule[36] ». Bien évidemment, quelle que soit la méthode appliquée, la résurrection se fait dans la plus grande hilarité du public et selon le folkloriste Mikhaïl BAKHTIME[37], ces scénettes burlesques sont à rapprocher d'une certaine « culture du bas corporel » de l'époque que l'on retrouve par ailleurs au XVIe siècle chez Rabelais.



Souffle-à-cul masqué ressuscitant un gentilhomme



Jeu du pet-en-gueule

Dans certaines contrées, la victime finalement réanimée par le souffle-à-cul ou le pet-en-gueule n'est pas dévorée par un ours, mais « accidentellement » égorgé par son barbier. Outre les déguisements des acteurs, on poussait autrefois la mise-en-scène jusqu'à réellement couper les cheveux et raser la barbe du figurant jouant la victime, tout comme on lui glissait une vessie pleine de sang sous le col de son vêtement pour accentuer l'effet sur le public lors du coup de rasoir fatal. Or il faut savoir que Bourguet avait retrouvé parmi les pratiques populaires de réanimation, la tonte et le rasage du noyé avant

[35] On pensait autrefois que l'ours en léchant son petit contribuait à le « modeler » pour lui donner ses formes définitives. Un ours mal léché était d'abord une bête mal finie, avant qu'à la suite d'un glissement sémantique, il ne désigne au final un être acariâtre.

[36] Le pet-en-gueule était d'ailleurs toujours joué dans les cours d'école ou dans les très populaires saintes-barbes de sapeurs-pompiers au début du XXe siècle…

[37] M.B. *L'œuvre de François Rabelais et la culture populaire au Moyen-âge et sous la Renaissance*, Paris, Gallimard, 1972.

que ne lui fusse appliqué l'insufflation alvine… Enfin pour être complet, outre l'administration rectale d'un souffle de vie, il existe dans le folklore carnavalesque une seconde méthode de réanimation : les festivaliers donnent tout simplement la berne[38] aux victimes de l'ours ou du barbier…

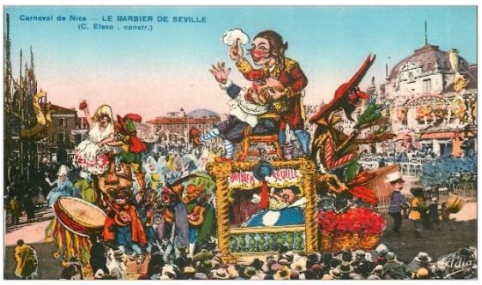



L'insufflation alvine n'était toutefois pas que folklore. Certains écrits médiévaux mentionnent que les sages-femmes de l'époque introduisaient dans l'anus des mort-nés, le bec d'une poule qu'on se devait de laisser en place jusqu'à l'étouffement complet du gallinacé, avant de s'autoriser à déclarer définitivement le décès de l'enfant sans qu'il fusse baptisé. Un procédé du reste qui sera, selon les historiens, appliqué aussi par la suite courant XVIIe à la réanimation de victimes adultes.

Selon toute vraisemblance, les modalités d'hibernation des hirondelles avaient inspiré la réanimation des nouveau-nés par les sages-femmes puis les secours donnés au noyés. On avait donc appris à donner le « souffle de vie », au travers d'un circuit anatomiquement étanche, par l'intermédiaire d'une poule qu'on pouvait manipuler comme une vessie, mais qui de surcroit disposait d'un bec bien pratique, que le secouriste pouvait introduire directement dans l'intestin sans avoir à appliquer directement sa bouche sur l'anus de la victime. On notera aussi cette cohérence sémantique inattendue, mais qui prend tout son sens maintenant : l'embout du matériel d'insufflation alvine était toujours dénommé au XIXe siècle « bec de cigogne ».

Intéressons-nous maintenant à l'usage du tabac. Pour être précis, précisons que l'insufflation alvine de fumée de tabac ne fit parti des premières recommandations éditées par Bourguet en 1733 mais fut reprise un peu plus tard par Réaumur en 1740 (Cf. chapitre 2 de l'*Histoire de la RCP*) mais si nous l'abordons d'emblée c'est en autre parce qu'elle présente elle aussi des connexions directes avec le carnaval.

A partir du XVe siècle, de nombreux pêcheurs européens, notamment bretons, basques et hollandais traversaient régulièrement l'Atlantique pour trouver le long des côtes nord-américaines la morue et la baleine. Aussi au fil des expéditions, les autochtones Terre-Neuve, les indiens *micmacs*, et les européens finirent-ils par mener commerce et par mélanger quelque peu leurs patrimoines culturels : les fêtes du carnaval pour célébrer le printemps pour les uns, et le partage du fameux « calumet de la paix » pour consolider la fraternité pour les autres. Or il y avait ici matière conséquente au rapprochement : on trouvait d'un côté un souffle-à-cul qui utilisait un roseau pour insuffler dans les intestins une sorte de fumée vitale - quoiqu'invisible - et de l'autre un pétun[39] partagé entre convives par l'intermédiaire là aussi d'un roseau. Les folkloristes nous précisent d'ailleurs qu'on retrouve dans certains contes canadiens, un personnage dénommé « Corne-en-cul » capable de redonner la vie, et qu'au Pays basque, concernant toujours les festivités du carnaval, on avait pris pour habitude de remplacer l'ours-mal-lécher affamé par un « homme sauvage aux odeurs de marin mal toiletté et de tabac » qui, réveillé mais en rut, faisait le bonheur de quelques figurantes[40]…

A la fin du XVIIIe, une fois que les pharmaciens eurent mis en évidence la toxicité de la nicotine concentrée - cet argument sera d'ailleurs inversement utilisé en 1819 pour mettre en avant la puissance réelle du principe actif - un médecin anglais proposa de remplacer le tabac par de la menthe

[38] Aujourd'hui encore, à l'occasion du carnaval de Nice, les festivaliers concourent au *lancer du paillassou* qui consiste à donner la berne à un homme de paille.
[39] Désigne tout ce qui se fume et en tout premier le tabac.
[40] Aujourd'hui encore, au pays basque et dans le béarnais, le carnaval met en scène des créatures mi- ours mi- hommes sauvages, lâchées en érection dans la rue. Elles sont aguichés d'un côté par les *rosettes*, une gente féminine qui s'avère être composée d'hommes travestis, et pourchassés de l'autre par des *chasseurs mal-léchés*, dont le rôle est tenu par des femmes, et dont l'unique objectif est de les émasculer.

ou de la camomille quand certains de ses homologues français s'orientèrent plutôt vers des herbes aromatiques. Aussi, si l'utilisation du tabac fit rapidement débat, l'insufflation alvine ne fut-elle pas de suite remise en cause.

Les origines de certaines micro-traditions de réanimation qui pouvaient paraitre totalement dépourvues de sens jusqu'à récemment, apparaissent donc sous une nouvelle lumière, suite aux excellent travaux de Serdeczny. Ce mythe flottant même sans justification scientifique avait donc si fortement influencé les pratiques d'une médecine populaire appliquée aux noyés, que l'insufflation alvine de tabac fut finalement retenue par l'élite médicale. Et ce ne fut donc que secondairement, que cette dernière construisit une explication anatomo-physiologique pour accompagner sa mise en œuvre. Autrement dit, l'argumentaire « scientifique » a donc succédé à la pratique au lieu de la précéder comme il se devrait théoriquement.

Le rasage et la tonte réanimatoires

Quoique moins célèbres, on retrouve par ailleurs dans les recommandations de Bourguet, des gestes de réanimation peut-être encore plus éloignés des pratiques actuelles que l'insufflation alvine : le noyé pour être réanimé devait - ou pouvait du moins - bénéficier d'un rasage de sa barbe et d'une tonte de ses cheveux en préalables de tout autre geste de réanimation. Comme écrit plus haut, dans la tradition carnavalesque, il était donc de coutume de ressusciter par une insufflation alvine, un personnage qui venait de passer à trépas, suite à la « maladresse » d'un barbier. Aussi la scénette était-elle malicieusement rendue plus spectaculaire par le rasage et la tonte réels du figurant, avant qu'il ne subisse par la suite les assauts du souffle-à-cul. Ce fut très probablement par ce biais que s'infiltra dans l'imaginaire collectif, la nécessité incongrue de raser et de tondre un noyé pour le réanimer.

Mais Serdeczny a également identifié deux autres éléments qui purent favoriser cette intégration du rasage et de la tonte dans le paradigme réanimatoire. Premièrement, l'historien nous apprend que le terme « *radere* » signifierait aussi bien « raser » que « frotter ». Or nous savons maintenant que la friction du noyé était largement pratiquée, aussi ne peut-on pas tout simplement expliquer cette modalité de réanimation que par l'imprécision d'une traduction ? Secondairement, l'histoire de la médecine, nous enseigne également que les médecins pratiquaient fréquemment la tonte des cheveux des épileptiques, des léthargiques et autres comateux, dans le but de préparer le crane du malade à recevoir à même la peau onguents et autres emplâtres thérapeutiques. Ainsi tondre un cuir chevelu était donc depuis longtemps déjà assimilé à une pratique médicale.

L'ingestion d'alcools, de cordiaux ou d'urines chaudes

Bien évidemment, comme dans tout cas de « faiblesse », on recommandait également de faire boire au noyé de l'eau-de-vie… mais aussi de l'eau de la Reine de Hongrie[41] ou de l'eau de Cologne[42] qui avant d'être des parfums étaient commercialisées comme des médicaments.

Ces *aqua mirabilis*, ces « eaux-miracles » n'étaient en réalité que des spiritueux fortement alcoolisé, obtenus par fermentation ou macération avant distillation. Ils avaient été élaborés dès le moyen-âge par les alchimistes qui cherchaient alors à créer un élixir de jouvence. Outre leur utilisation comme antiseptique par applications sur les plaies ou par gargarismes contre les infections rhino-pharyngées, on a longtemps prêté à ces solutions buvables la capacité de ranimer les moribonds, d'où le nom d'eau-de-vie. Si bien que jusqu'au début du XXe siècle, on hydratait les enfants « de mauvaise santé » avec ces boissons, non sans avoir malheureusement engendré chez ces jeunes patients, de très sérieuses pathologies alcooliques…

[41] Essence de romarin associée à de l'eau-de-vie

[42] Essence de thym, romarin, lavande, cardamone, cannelle, muscade, girofle, bergamote, citron (liste non exhaustive) additionnée d'eau-de-vie.

Selon les mêmes croyances, on retrouve à la fin du XVIIe, quelques descriptions « d'insufflations avinées ». Les sages-femmes pratiquaient sur le mort-né un bouche-à-bouche, un bouche-à-nez ou un bouche-à-oreille avec un peu de vin.

Plus étonnamment encore, du reste pour un observateur du XXIe, les recommandations de 1733 préconisaient aussi l'ingestion d'urines chaudes. Et pour Serdeczny, cela revenait à ce que le sauveteur urine directement dans la bouche de la victime… L'objectif décrit par Bourguet était « de rendre à l'épiglotte et à la glotte [leur] situation naturelle et [leur] mouvement, et pour opérer quelque chose d'approchant dans l'estomac » … Aussi est-il bien difficile aujourd'hui de comprendre précisément les explications de Bourguet et on ne sait d'ailleurs toujours pas d'où il tira cette pratique déroutante. Mais pour autant, elle ne devait pas être pour un esprit de l'époque si surprenante. On a pu en effet parallèlement établir, que les médecins d'autrefois prescrivaient de boire un ver d'urine additionnée de sel pour traiter les crises de goutte et selon un dictionnaire de 1680, le même mélange était également donné en cas d'apoplexie. Qui plus est au Moyen-âge, on considérait l'urine comme une véritable liqueur vertueuse avec laquelle il arrivait qu'on élabore quelques boissons fortifiantes distribuées aux malades et aux travailleurs de force[43].

La stimulation aux sternutatoires et à la plume

Enfin, les recommandations de 1733 mentionnent aussi l'usage de « procédés sternutatoires ». Issus du galénisme et perdurant jusqu'au début du XXe siècle, ils avaient donc pour objectifs de provoquer un éternuement et d'entrainer ainsi un « sursaut vital » de la victime et plusieurs méthodes furent utilisées. On approchait des narines des substances à très fortes odeurs et parmi elles deux grandes familles : les spiritueux, déjà évoqués plus haut, mais dont on ne faisait ici qu'inhaler les vapeurs d'alcool ; et les épices telles que le poivre, la moutarde et les piments. Or sur ce dernier point, peut-être n'est-il pas absurde d'en rapprocher les pratiques des sages-femmes évoquées plus haut et qui soufflaient sur le visage des enfants mort-nés non sans avoir mastiqué au préalable des morceaux de cannelle, de muscade ou des clous de girofle.

Pour obtenir l'éternuement, il semble qu'on procédait aussi au tiraillement des cheveux ou des poils de barbe. Enfin, méthode bien plus connue, on chatouillait les narines avec une plume ou encore avec une paille… Cependant, contrairement à l'idée répandue, la plume était le plus souvent introduite dans la narine pour être poussée jusqu'à l'hypo-pharynx, et non pas dans le but de provoquer une sternutation mais plutôt un réflexe nauséeux. L'objectif de la manœuvre était comme pour la berne, l'usage du tonneau ou la pendaison pédestre, de vider l'estomac de son eau, en faisant ici vomir la victime. La boucle est ainsi bouclée.

Grace aux récents travaux d'Anton SERDECZNY, il est donc aujourd'hui possible de bien mieux comprendre d'où viennent ces gestes de réanimation qui, apparaissant jusqu'alors si incongrus, n'avaient pas encore fait l'objet de recherches aussi abouties. Aussi une certaine continuité de l'histoire globale de la RCP semble-t-elle aujourd'hui rétablie, tout en préservant le concept d'un « avant » et d'un « après » 1733.

Toutefois, aussi déterminantes fussent les recommandations de Bourguet, il faut garder à l'esprit, la très petite diffusion d'un journal du calibre du *Mercure Suisse*. L'insolence de *Philantrope* et la pertinence des gestes collectés ne pouvaient suffire à elles-seules pour que débute véritablement l'*histoire de la RCP*. Nous verrons dans le chapitre suivant de quelle manière finalement cette lettre ouverte trouva dans toute l'Europe médico-scientifique les relais indispensables à la propagation et à l'évolution de ce nouvel état d'esprit face à la mort qu'elle initiait.

[43] Lire notamment à ce sujet, le magnifique roman historique très bien documenté, *Le médecin d'Ispahan* écrit par Noah GORDON,

Dette bibliographique

Académie des Sciences. (1725). Sur les noyés. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences*, pp. 12-15.

BRULLARD, P., & LARCAN, A. (1979, avril 28). Histoire des gestes et des techniques de réanimation au XVIIIe siècle. *Société française d'histoire de la médecine*, pp. 261-270.

DORST, J. (1950). Le problème des migrations d'oiseaux vues par les anciens. (S. N. d'Acclimatation, Éd.) *La Terre et La Vie, revue d'Histoire naturelle, Tome IV*(n°3), pp. 113-127.

LAYGUES, B. (1998, septembre). Des premiers secours très hard. *Le Sapeur-Pompier*.

MILANESI, C. (1989). *Mort apparente, mort imparfaite - Médecine et mentalités au XVIIIe siècle.* Paris: Editions Payot.

MILANESI, C., & SERDECZNY, A. (2023, octobre 5). Ni mort, ni vivant, une histoire - épisode 4 - Le cours de l'histoire. (X. MAUDUIT, Intervieweur)

SERDECZNY, A. (2016). Le masque de mousse et autres récits fantastico-scientifiques des XVIIe et XVIIIe siècles - Valeurs et pertinances de l'incroyable dans la construction de la réanimation médicale. *Histoire, Monde et Cultures Religieuses, Tome 2016/2*(N°38), pp. 47-65.

SERDECZNY, A. (2017). Le corps du mort : protestantismes et naissance de la réanimation moderne, XVIIe-XVIIIe siècles. (P. u. Rennes, Éd.) *Les protestants à l'époque moderne*, pp. 575-587.

SERDECZNY, A. (2018). *Du tabac pour le mort - Une histoire de la réanimation.* Ceyzérieu: Champ Vallon.

Le Service de Santé de la Compagnie des Gardes-Pompes de Paris.

Histoire du SSSM – chapitre 1

Médecin-colonel Benoît FROMENTIN
Le 6 janvier 2024

Le tout premier service de santé destiné au soutien des pompiers, en l'occurrence celui de la Compagnie des Gardes-Pompes de Paris, est officiellement né le 17 décembre 1770 par lettres patentes de Louis XV. Mais pour saisir toute la justesse avec laquelle il préfigura nos actuels Services de Santé et de Secours Médical (SSSM), il est indispensable d'évoquer au préalable les origines de cette compagnie, en débutant cette historiographie en 1681, avec le destin improbable d'un homme… celui du laquais de Molière !

François DUMOURIEZ-DUPERIER

On prête à Molière, qui était « l'homme du monde qui se faisait le plus servir » selon Grimarest, l'un de ses premiers biographes, d'avoir tenu à l'égard de son valet qui l'avait un jour « chaussé à l'envers », ces quelques propos désobligeants : « ce ne sera jamais qu'un sot, quelque métier qu'il fasse[44] ». Jamais peut-être, le plus illustre des comédiens, « n'avait fait un si indigne jugement ». Car le laquais de Monsieur Poquelin[45], que l'on surnommait Provençal[46] mais de son vrai nom François DUMOURIEZ-DUPERIER[47], se rendra au contraire assez vite « fort recommandable par son mérite dans les affaires et dans les méchaniques [*sic*] ».

Dupérier était en réalité loin d'être idiot. Jeune veuf, père de sept enfants[48] et sans le sou, il rechercha toute sa vie fortune et célébrité. Quoique devenu par la suite membre de la Comédie Française, comme l'étaient devenus plusieurs des domestiques de Molière, il excella semble-t-il davantage dans les affaires que d'aucuns prétendirent qu'elles furent plus ou moins honnêtes… Si être acteur lui était fort utile pour convaincre lors de négoces, son talent « de chevalier d'entreprises » résidait surtout dans sa capacité à saisir les bonnes opportunités dès qu'elles s'offraient à lui. Et l'une d'entre d'elles, celle qui nous intéresse ici, le fera passer à la postérité.

C'est lors d'une tournée théâtrale[49] à La Haye, au cours des années 1681-1682, que Dupérier vit pour la première fois l'utilisation par les hollandais de pompes à eau mobiles pour lutter contre les incendies. Elles étaient portées à l'aide de bras ou montées sur des traîneaux. Jamais, à sa connaissance, pareille « méchanique [*sic*] » n'avait encore été utilisée en France contre le feu, même si en réalité, certaines villes du royaume, comme Douai[50] ou Strasbourg[51], en étaient déjà équipées. Grand voyageur qu'il était, Dupérier recroisa d'ailleurs de nouveau par la suite ces machines, car il faut

[44] Jacques LE FEBVRE, *La Vie de M. de Molière*, Paris, 1705.
[45] Le vrai nom de Molière étant Jean-Baptiste POQUELIN.
[46] Car issu d'une famille parlementaire de Provence.
[47] On retrouve plusieurs orthographes : Dumourié, Dumouriez, Du Mouries ou Du Mouriez ; Du Périé, Du Périer ou Dupérier et le plus récemment Dumouriez-Dupérier.
[48] Au soir de sa vie, il aurait eu 32 enfants: 24 garçons et 8 filles.
[49] Dans la troupe française du prince d'Orange, dirigé par un ancien camarade de Molière, Brécourt.
[50] L'abbé Michel de SAINT-MARTIN, recteur de l'Université de Caen, les avaient semble-t-il déjà observées en 1661 dans les Flandres. Douai revendique d'ailleurs être la première ville de France à s'être équipée de pompes à incendie.
[51] En 1687, Strasbourg obligeait certaines corporations à posséder des « pompes à main ».

dire qu'en ces temps-là, les incendies de théâtres étaient tout particulièrement fréquents[52]. S'il ne fit rien de ces observations sur l'instant, elles restèrent néanmoins nichées dans un coin de sa tête…

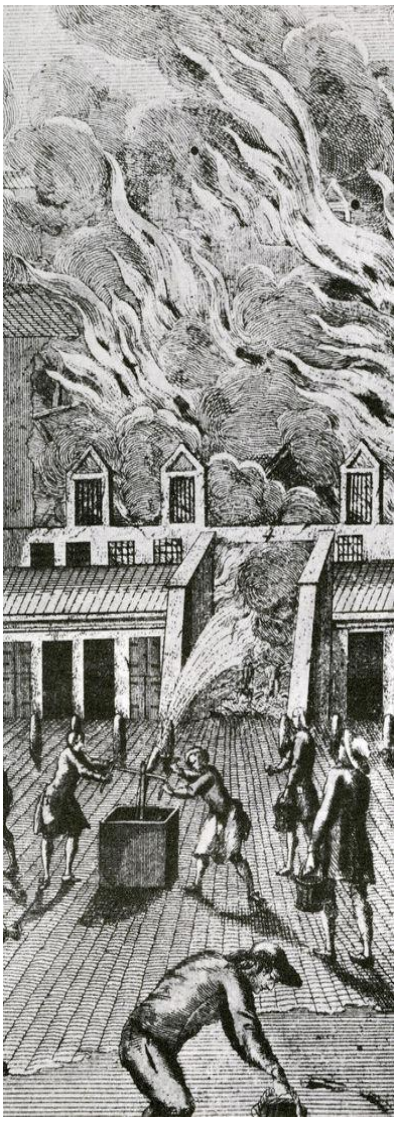

Quelques années plus tard, au cours de nouvelles représentations, cette-fois ci à Versailles, occasions lui fut alors données de fréquenter la Cour de Louis XIV. Très vite ses prédispositions en affaires l'attirèrent vers d'autres horizons que celles de la comédie et il devint l'un des adjudicataires de la Ferme Générale du Roi[53]. En 1699, grâce à ses nouvelles fonctions qui lui permirent de côtoyer quelques ministres, et toujours très soucieux de s'enrichir, Dupérier aurait[54] obtenu l'autorisation de profiter de l'ouverture exceptionnelle de l'exposition périodique de l'*Académie de Peinture et de Sculpture*, aux membres de la toute nouvelle *Académie des Sciences*. Pour la première fois l'exposition[55] serait « mixte » et on présenterait au milieu des œuvres artistiques dans la grande galerie du Louvre quelques « machines » pour promouvoir la science française, combien même la pompe était-elle de conception batave… Le Roi et sa Cour devaient s'y rendre et le projet de Dupérier était d'obtenir du souverain, le privilège de « faire construire et fabriquer une pompe propre à éteindre le feu, pour luy ou pour ceux qui auront droit de luy, vendre, débiter ou louer ladite machine dans toutes les villes, bourgs et autres lieux du Royaume […] pendant le tems et espace de 30 années [*sic*] » ; autrement dit, de devenir le fournisseur officiel en pompes à incendie auprès de toutes les villes du Royaume de France, qui en outre commençaient déjà à passer commandes auprès de marchands étrangers. Néanmoins si le 12 octobre 1699 le privilège lui fut bien accordé par ordonnance royale, fortune ne fut pas encore faite, car les pompes à incendie, bien que fabriquées maintenant par des « artisans pompiers » du royaume - le « pompier », avant d'être celui qui lutte contre le feu était un fabriquant de pompes quelles qu'en fussent leurs utilisations par la suite - restèrent pendant quelques années encore de simples curiosités, remisées ici ou là, et sans aucun emploi si ce n'était sur des feux d'exercice.

Toutefois le 26 mars 1704, la chance sourit au comédien. Au petit matin, les réserves de costumes du théâtre du Palais des Tuileries s'embrasèrent. On ne put dire, si leur localisation juste sous le « Laboratoire des globes du Roi[56] » où, semble-t-il, des ouvriers faisaient fondre à cet instant quelques métaux, en était la cause. Mais ce qui est certain en revanche, c'est que le feu trouva dans les coffres pleins d'habits de quoi vite gagner en intensité. Même le célèbre Vauban, qui dirigeait en personne les opérations de lutte contre l'incendie, ne put que constater l'inefficacité des premières mesures prises et le sinistre menaça rapidement de s'étendre à toute la demeure royale. Ce fut quelques membres de la Cour, qui avaient sans doute assisté à l'exposition académique au Louvre cinq ans auparavant, qui prirent l'initiative d'envoyer chercher les « pompes du comédien ». C'est ainsi que

[52] Les incendies de théâtres étaient non seulement très fréquents mais aussi particulièrement meurtriers. Les représentations étaient éclairées à la bougie puis par la suite au XIXe siècle au gaz ; le combustible y était hautement concentré (tissus et bois des salles et des décors) ; et les portes des théâtres étaient verrouillées pour éviter les intrusions sans billet au cours du spectacle.

[53] Institution de gestion de l'impôt du Royaume de France.

[54] Notez ici, l'utilisons du conditionnel : si la démonstration de Dupérier devant le Roi en 1699 est acquise, qu'il l'ait fait par contre à l'occasion de cette exposition académique contemporaine n'est aujourd'hui qu'une hypothèse hautement probable.

[55] Cette mixité de présentations académiques sera régulièrement reconduite pour donner naissance, au cours de l'ère industrielle, aux célèbres Expositions Universelles de Paris.

[56] Louis XIV était un grand amateur de globes terrestres, dont les plus célèbre sont ceux de Coronelli. Ces astres souvent de taille monumentale, pesaient leurs poids et reposaient sur des mobiliers de présentation sur mesure renforcés d'une armature métallique. Le Laboratoire en question n'était autre que l'atelier de Michael BUTTERFIELD.

Dupérier accouru avec ses machines, qu'il manœuvra lui-même, et il ne lui fallut que peu de temps pour éteindre le brasier. Louis XIV fut le jour même averti de l'accident par son procureur et ce dernier évoqua non seulement l'action bénéfique de Dupérier sur les biens de sa Majesté, qui ne dû pas à cet instant regretter le privilège qu'elle lui avait accordé, mais aussi de l'intérêt qu'il y aurait à investir dans cet agrès pour défendre l'ensemble des quartiers[57] de Paris. C'est ainsi que l'année suivante, Dupérier fut « officiellement chargé d'établir, de garder et d'entretenir » les 12 « pompes du Roy » dorénavant remisées dans quelques couvents bien choisis. Ces établissements religieux avaient pour atouts un bon maillage territorial pour couvrir toute la capitale, et de disposer continuellement en leurs murs de quelques moines pour transporter ces agrès sur les lieux du sinistre.

La pompe à incendie

Au tournant du XVIIIe siècle, la lutte contre le feu connut ainsi une véritable révolution technologique avec le déploiement de ces pompes à incendie dans bon nombre de grandes villes du Royaume de France. A Paris, la « doctrine opérationnelle », et avec elle toute l'organisation en cas de sinistre, s'en virent aussitôt profondément transformées.

Jusque-là, et depuis le XIIIe siècle, le secours en cas de feu urbain notamment, reposait principalement sur la solidarité communautaire et sur le renfort de quelques « volontaires désignés ». Aussi était-il encore incorrect de parler de service public d'incendie. Tout juste la ville s'affairait-elle à mettre à disposition des citoyens qui voulaient bien se rendre disponibles, quantités « d'ustensiles » rudimentaires, comme des échelles, des seaux, des perches à crocs, des haches[58]… et autres « seringues[59] » d'efficacité toute palliative. Outre les habitants du quartier sinistré, certains métiers n'avaient pas quant à eux le loisir de se soustraire à leurs obligations en cas d'incendie. Au signal du tocsin, les maitres-artisans du bâtiment - répertoriés sur des registres de police - étaient sitôt tenus d'accourir avec l'ensemble de leurs compagnons pour combattre le feu sous peine d'amende, voire de privation de « droits de maîtrise » en cas de récidive. Ces hommes constituaient alors des chaines humaines depuis les points d'eau alentours jusqu'aux foyers, pour se passer de main en main des seaux en bois, en fer, en peau ou en osier goudronné, pour qu'au bout, ce qui reste du peu de contenu soit jeté dans le brasier. Tous les propriétaires de mares, de puits ou de fontaines avaient pour obligation formelle de les mettre à disposition. Comme eux, les Capucins[60], les Cordeliers, les Dominicains et autres congrégations religieuses, outre leur participation à ces chaines humaines, étaient astreints à préserver les éventuels biens sauvés du pillage et de porter aux victimes les premiers soins et autres consolations spirituelles d'usage. Jadis les prêtres étaient déjà « conviés » sur les lieux pour porter le Saint Sacrement[61]. Même les prostituées du quartier étaient, au risque de voir fermer leur commerce ou de se faire chasser hors de la ville, systématiquement employées ; moins fortes que les hommes, elles faisaient redescendre les seaux vides vers les points d'eau, en constituant des chaînes humaines « descendantes » qui savaient également accueillir enfants et vieillards de bonne volonté. Si tout ce monde - on ne peut plus hétéroclite - ne devait probablement pas faire économie de ses efforts, l'efficacité d'extinction des flammes par l'eau restait tout au plus médiocre. Et la meilleure des tactiques était encore de faire la « part du feu » en détruisant - volontairement et simplement sous

[57] Au cours du XIVe siècle, les villes étant de plus en plus vastes, on réorganise le « guet bourgeois » par division de celles-ci. Les premières organisations s'appuient sur des quarts de ville, d'où l'origine des mots « quartier » pour désigner aujourd'hui un ensemble urbain et singulier et « quarteniers » qui n'est plus employé mais qui désignait jadis les fonctionnaires en charge de l'approvisionnement de ces quartiers en ustensiles de lutte contre le feu.

[58] La hache reste l'outil symbolique du sapeur ; on la retrouve aujourd'hui, avec la lance, dans les « armoiries » de bons nombres de services d'incendie.

[59] De grosses seringues métalliques, de fonctionnement identique à celles de l'infirmière, puisaient l'eau dans des baquets pour être vidées en jet sur les flammes.

[60] Un temps, on eut appelé ces capucins « *ordres Salamandres* » pour leur empressement à combattre le feu.

[61] A cet effet, on a longtemps jeté dans le brasier ce linge « consacré » servant de dessous au calice de l'autel et que l'on nomme aussi « corporal ».



Effondrement volontaire d'une façade à l'aide d'un crochet et chaine humaine de porteurs de seaux

ordre du prévôt de police[62] - toutes les bâtisses mitoyennes du foyer. Privé de combustible dans sa course, le feu ne se propageait plus et finissait par lentement mourir.

Il faut comprendre que l'avènement de la pompe à incendie, capable d'éjecter un important jet d'eau unidirectionnel et presque sans discontinuité, bouleversa ces usages pluriséculaires en matière de lutte contre le feu. L'efficacité de l'extinction par noyage devint réelle, si bien que l'organisation des secours comprenait maintenant une composante supplémentaire : aux compagnons du bâtiment, aux moines et aux prostituées voilà que des artisans-pompiers, qui n'étaient jusqu'alors qu'en charge de fabriquer et d'entretenir ces nouvelles machines bourgeoises aussi couteuses que fragiles, vinrent eux-mêmes sur les lieux pour les manœuvrer avec une efficacité certaine.

Les Gardes-Pompes

Dans de plus en plus de villes, surtout du nord-est de la France - les premières pompes venaient de la Prusse et de Hollande - certains édiles locaux investirent massivement dans l'acquisition de ces nouveaux agrès pleins de promesses. La fortune de Dupérier semblait alors assurée…

A Paris, les pompes furent immédiatement très utiles. Elles se distinguèrent notamment lors des grands incendies de l'église du Petit Saint-Antoine[63] ou de l'ancien hôpital Saint-Denis[64], mais on ne comptait déjà plus le nombre des demeures de particuliers qui en bénéficièrent aussi. Toutefois Dupérier dû très vite faire face à deux problématiques majeures. La première était liée au coût d'entretien de ses machines et le sou lui manqua vite. Dès 1708, entre chaque utilisation, les pompes furent laissées en désuétude faute de fonds[65] pour en prendre soins. La seconde problématique était liée à l'acheminement de ces agrès dans des délais suffisants ; il fallait réunir plusieurs hommes pour les porter ou les trainer sur le sol, et lorsqu'elles arrivaient enfin sur les lieux, l'incendie avait souvent pris un tel volume que les pompes ne pouvaient plus rivaliser avec l'intensité des flammes.

Mis au fait de ces contraintes, le Régent, Philippe d'Orléans[66], jugea alors nécessaire de désigner des « gardes-pompes » pour assurer l'entretien de ces agrès et pour en garantir une disponibilité à toute heure ; et notamment la nuit lorsque ces artisans-pompiers n'étaient plus dans leurs ateliers et qu'alors-même les incendies étaient souvent les plus destructeurs et meurtriers. Les moines étaient reconnus comme des serviteurs volontaires et courageux, mais ils ne pouvaient connaitre aussi bien les pompes que ceux qui les entretenaient. Aussi fallait-il des « pompiers permanents ». Le 23 février 1716, la Régence créa donc le premier service public d'incendie de Paris financé sur le Trésor Royal. Aux seize « pompes du Roy », on associa autant de binômes de gardes-pompes et sous-gardes-pompes, dans quatre quartiers de Paris. Ces 32 hommes soldés furent logés à proximité immédiate des remises[67] et tout naturellement placés sous l'autorité de Dupérier. Notons cependant que, jusqu'à la Révolution, Paris faisait exception avec cette organisation. Les pompes n'étaient nulle part confiées à une garde spécifique, mais seulement mises à disposition des corps de

[62] Il incombe en effet à cet officier de diriger les secours en cas d'incendie depuis l'édit royal du 15 mars 1667.
[63] Le 11 septembre 1705.
[64] L'établissement est reconstruit en 1713 et prend le nom d'Hôtel-Dieu de Saint-Denis.
[65] Si l'achat des pompes parisiennes avait été financé par une loterie organisée à cet effet, le coût de leur entretien n'avait quant à lui pas été anticipé.
[66] Louis XV, arrière-petit-fils de Louis XIV, n'a que 5 ans lorsqu'il devient roi en 1715.
[67] Tous les 6 mois, on affichait dans les rues de Paris les adresses des gardes-pompes pour pouvoir les solliciter au plus vite en cas de sinistre.

métiers du bâtiment, qui étaient restés dans toutes les autres villes de France, les principaux acteurs de lutte contre les incendies.

L'incendie du Petit-Pont

Philippe d'Orléans avait été clairvoyant. Au milieu de la nuit du 27 au 28 avril 1718, en plein cœur de Paris, la mère d'un disparu en Seine, déposa sur le fleuve une petite écuelle contenant un cierge allumé. La pratique populaire voulait qu'en la laissant dériver au gré des flots, elle finisse par indiquer l'emplacement du noyé… A bien y réfléchir, le procédé devait être assez efficace. Mais malheureusement l'écuelle rencontra sur son trajet - quai de la Tournelle - une barge solidement amarrée et pleinement chargée de foin ; et le cierge toujours allumé y mis le feu. Déjà les importants dépôts de bois et de charbon qui se trouvaient à proximité étaient sous la menace des flammes. Ce fut alors qu'un capitaine de bateau crut bien faire, en prenant l'initiative pour faire la part du feu de faire couper les amarres de la barge enflammée, pour qu'elle aille couler plus au large sans propager l'incendie à tout le quai. Or non seulement celle-ci se maintint à flot mais elle se mit aussi à descendre la Seine au pied de Notre-Dame. Si elle passa sans embuche sous les deux premiers ponts de pierre, il n'en fut pas de même plus loin, à hauteur du « Petit-Pont » tout de bois. Les poutres de ses portants prirent feu au passage de la barge et propagèrent rapidement l'incendie aux nombreuses maisons construites sur le tablier, comme il en était encore d'usage[68]. Le fleuve, qui d'habitude faisait obstacle naturel à toute propagation de flamme d'un quartier à l'autre, ne put ici remplir ce rôle et le sinistre finit par s'étendre sur les deux berges du petit bras de Seine.

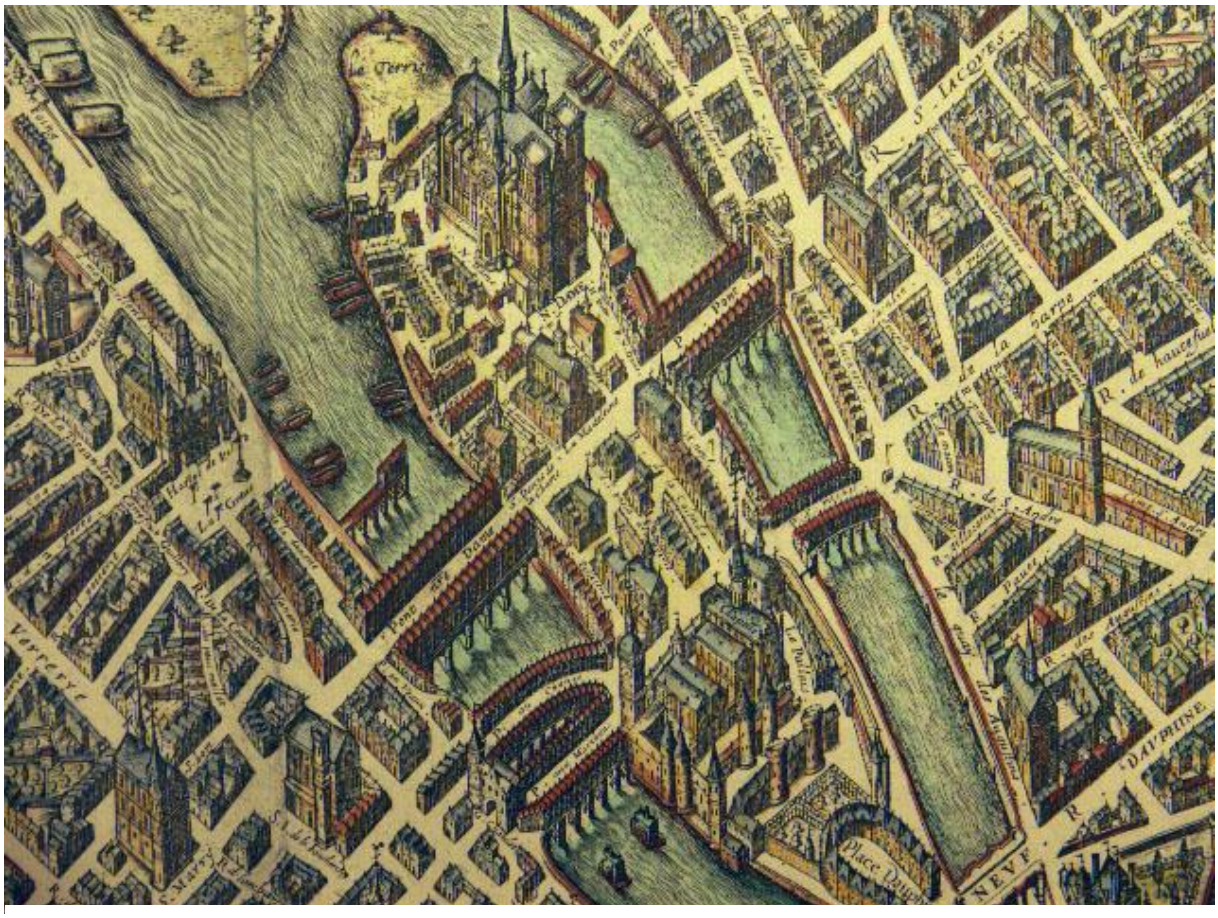

Sur ce plan d'époque, on peut distinguer le Petit-Pont protégé par un fortin, le Petit Chatelet, duquel naissent la rue St-Jacques dans son prolongement et la rue de la Huchette le long du petit bras de Seine. L'Hôtel-Dieu est encore à son emplacement initial entre le Petit-Pont et Notre-Dame. Ne manquent que les deux « ponts de pierre » sur le petit bras.

[68] L'incendie du Petit-Pont est souvent cité pour expliquer l'absence de bâtiments sur les ponts d'aujourd'hui.

Aux premiers bruits du tocsin, les gardes-pompes de Dupérier s'étaient bien rendus dans les meilleurs délais avec leurs précieux agrès sur l'Île de la Cité desservie au sud par le petit-pont. Et ils se mirent immédiatement sous les ordres du procureur général en charge de diriger les opérations de secours. Mais à leur arrivée, l'incendie était déjà trop vaste pour qu'on ne puisse envisager de le noyer efficacement avec les pompes. « Il aurait fallu faire passer dessus une rivière pour l'amortir ». Une fois de plus, certains pointèrent alors du doigt leur inutilité en cas de « grand feu » et on écrivit même « que les pompes n'avaient pas dans cet incendie acquis beaucoup d'honneur et rendu les services qu'on en espérait, tandis que les troupes, les Capucins et les Cordeliers (dont plusieurs périrent) s'y signalèrent ». En vérité, on utilisa celles-ci autrement et avec beaucoup d'à-propos. Le procureur décida d'utiliser les pompes pour limiter l'extension du feu plutôt que pour chercher à l'éteindre. C'est ainsi que Dupérier manœuvra ses engins pour défendre, rive droite, l'Hôtel-Dieu qui à son ancien emplacement s'étendait immédiatement à l'extrémité nord du Petit-Pont puis tout le long de la façade sud de Notre-Dame[69], et rive gauche, les nombreuses boucheries de la rue de la Huchette et de la rue Saint-Jacques qui débouchaient sur l'autre extrémité du pont. Certes, ce jour-là, on n'empêcha pas 22 commerces de partir en fumées avec toutes leurs réserves de marchandises, mais on préserva un immense patrimoine culturel et la plus grande partie de l'économie du quartier. Et même au cours du déblai[70], on manœuvra encore les pompes pendant deux jours, pour « baigner tous les endroits où l'on voyait encore la fumée s'élever ». Effectivement, les pompes n'avaient pas rendu les services qu'on en espérait, elles n'avaient en réalité fait que mieux.

Dès les lendemains, les autorités de Paris réclamèrent un « mémoire instructif » sur l'organisation des secours adoptés ce jour-là. De ce rapport, qui s'apparente aujourd'hui à un véritable « retour d'expérience », naitra le *Réglemens [sic] de Police que l'on propose pour prévenir les incendies dans la ville de Paris* dont nous retiendrons quant à l'*Histoire du Secours* plusieurs enseignements.

Dès l'alerte, l'attitude recommandée était dorénavant de prévenir les gardes-pompes et de mettre à leur disposition, sous peine d'amende, quantité d'eau - en l'occurrence des tonneaux - pour alimenter continuellement les agrès de Dupérier. Si le concept d'associer systématiquement à la pompe une « tonne[71] » nous apparait aujourd'hui comme une évidence, encore fallut-il le rendre systématique…

Seconde recommandation, le couple formé ce jour-là par le procureur du Roi et par le directeur des pompes - renommé dans ce règlement « directeur des Incendies » - était maintenant reconnu comme un modèle vertueux que l'on devait chercher à reconduire. « [Jamais plus les autorités ne prendront de] funeste[s] résolution[s], sans demander l'avis du Directeur des incendies, qui sçait [*sic*] bien mieux qu'aucun autre, ce qu'en telle occurrence peut ou ne peut pas le secours de ces pompes ». Le binôme opérationnel « DOS-COS[72] » était né !

Les Gardes-Pompes furent donc mis à l'honneur alors même que les artisans du bâtiment furent quant à eux, dans ce même mémoire instructif, soupçonnés de détruire malicieusement les maisons… La polémique était lancée. Au prétexte de faire la part du feu, ne fut-ce pas plutôt l'appât du gain de la reconstruction qui les eût orientés dans leurs choix ? Pour réponse, ces derniers dénoncèrent quant à eux la collaboration directe de Dupérier à la rédaction de ce rapport à charge qui se voulait pourtant impartial… Manifestement, le secours était déjà, comme aujourd'hui du reste, l'objet de querelles corporatistes entre ses différents acteurs.

Mais le plus important pour ce qui est de notre sujet d'étude était ailleurs. Car il est un dernier enseignement de ce mémoire, qui certes ne trouva pas de traduction immédiate dans ce premier règlement d'incendie, mais qui contribua sans aucun doute plus tard à la naissance du service de santé de la Compagnie des Gardes-Pompes de Paris. Alors que Dupérier donnait « ses ordres pour mettre en place une de ses pompes, [il] fût atteint à la cuisse d'un chevron lancé du haut d'une maison ; et, quoiqu'il fût obligé de se faire saigner, il revint courageusement quatre ou cinq heures après, et agit

[69] L'hôpital sera détruit et reconstruit dans les années 1867-1878 de l'autre côté du Parvis de Notre-Dame à son emplacement actuel.
[70] Le « déblai » est une phase opérationnelle qui succède à l'extinction. Il s'agit de noyer ou d'évacuer les décombres pour prévenir notamment toutes reprises du feu.
[71] Aujourd'hui encore, l'engin principal d'incendie est le FPT, le fourgon pompe tonne.
[72] Directeur des Opérations de Secours – Commandant des Opérations de Secours

comme auparavant. » Un pompier - et non des moindres puisqu'il s'agit du tout premier d'entre eux - avait donc non seulement subi un « accident en service commandé » mais avait pu aussi retrouver son « aptitude » à l'incendie, après des soins dispensés en pleine intervention… Déjà, le 18 mai 1714 à l'issue d'un feu de maison dans le quartier de Saint-Michel, au cours duquel un couple et leur enfant s'étaient malheureusement défenestrés pour échapper aux flammes, Dupérier s'inquiétait, dans une correspondance adressée aux édiles de Paris, de s'être « mis en péril plus d'une fois d'estre [*sic*] écrasé sous les ruines (…) sur intervention parce [qu'il n'y avait pas] pour [l']aider, un seul homme qui fût instruit au maniement des pompes ». Si à l'époque, l'argument avancé par l'adjudicataire avait pour seul objectif la mise à sa disposition d'un corps « professionnel » pour manœuvrer les pompes, de tels signalements itératifs en plus haut lieu sur la dangerosité du métier des gardes-pompes qui déploraient de plus en plus de blessés et d'intoxiqués parmi eux, n'ont pu qu'exercer une pression certaine sur les pouvoirs publics. Aussi ces autorités finiront-elles par créer un demi-siècle plus tard un service de santé à la seule disposition des pompiers.

L'année suivante, en 1719, Dupérier ne se sentit plus l'âge de conserver la Direction des pompes et elle fût confiée à son second, un très jeune lieutenant de 14 ans, qui n'était autre que son propre fils, François-Nicolas DUMOURIEZ-DUPERIER. Le laquais de Molière et premier pompier de France mourra, le 21 juin 1723 à l'âge de 73 ans, quelques mois seulement après la création de la « Compagnie », véritable consécration de l'œuvre de toute une vie.

La Compagnie des Gardes-Pompes de Paris

Après le Sacre de Louis XV en 1722, le Roi et la Cour qui vivaient sous la Régence au Palais des Tuileries, retournèrent s'installer au Château de Versailles. L'intendance était soucieuse de pouvoir assurer la défense incendie de toutes les demeures royales et les craintes avaient été ravivées par quelques feux dramatiques récents comme l'incendie qui détruisit 40 % des immeubles de Rennes en 1720. Le 10 mars 1722, on décida d'acheter 17 pompes supplémentaires et les effectifs de la nouvelle « Compagnie des Gardes-Pompes de Paris », dont une partie fut détachée au profit de Versailles, furent portés à 60 pompiers soldés.

Cependant comme l'avait démontré la catastrophe du Petit-Pont quatre ans auparavant, une simple augmentation des moyens d'extinction et des effectifs de pompiers ne suffisaient plus. Il était non seulement nécessaire que la population soit en mesure d'identifier plus facilement le nouveau corps de gardes-pompes devenue « Compagnie », mais aussi que l'ensemble des acteurs soit parfaitement coordonné, avec des objectifs clairs et des ordres précis. Aussi, naturellement, s'inspira-t-on pour cela, du savoir-faire militaire en matière de gestion opérationnelle…

Les prémices de la future militarisation de la Compagnie furent rapidement multiples et variées. Les gardes-pompes perçurent un premier uniforme quasi à l'identique de celui du Génie ; ce corps de soldats singulier était destiné à soutenir les armées plutôt qu'à mener directement bataille et comptait d'ailleurs dans ses rangs bon nombre d'anciens artisans du bâtiment. L'habit était d'ailleurs « de drap bleu-de-roi sur culotte bleu-nuit avec guêtres rouges », se rapprochant ainsi des couleurs portées aujourd'hui par tous les sapeurs-pompiers de France. Le directeur des pompes portait déjà des épaulettes de colonel. L'Hôtel des Invalides[73] accueillait maintenant le pompier blessé comme tout autre soldat. En 1750, on fit Nicolas DUPERIER chevalier de l'ordre militaire de Saint-Louis, une distinction réservée aux armées. Et en 1764, on mit sous les ordres de son successeur Pierre MORAT, pourtant civil, deux régiments bels et bien militaires - les Gardes Françaises et les Gardes Suisses - en cas de besoins de renforts sur incendie. Enfin, tel un symbole, les gardes-pompes furent coiffés en 1765[74] de casques similaires à ceux des célèbres Dragons[75] des armées françaises.

[73] Hospices créées par Louis XIV et destiné aux militaires âgés, blessés ou inaptes à la guerre pour les épargner de la mendicité.
[74] Identiques au casque dit de 1777 ?
[75] Les « dragons » sont des fantassins qui à l'origine combattaient - par définition - à pieds mais qui avaient la particularité de se déplacer d'un champ de bataille à l'autre à cheval, constituant ainsi une véritable « infanterie volante ». Une mobilité que l'on souhaitait probablement transposer aux gardes-pompes…

En 50 ans, les gardes-pompes sont ainsi passés « d'artisans-pompiers », organisés en corps[76] « concourant » à la lutte citoyenne contre l'incendie, à « soldats du feu », forces « menantes » d'un service de secours, public et gratuit. Et si nous avons insisté sur cette militarisation progressive du corps de gardes-pompes, c'est qu'elle participa sans le moindre doute à sa médicalisation. Car les troupes françaises disposaient depuis 1708 d'un Service de Santé des Armées et par mimétisme, on allait bientôt créer une équivalence pour les soldats du feu…

Dupérier-fils[77] céda donc sa place par lettres patentes du 15 août 1760 à Pierre[78] MORAT. Issu des Ponts et Chaussées, il développa sur son temps de commandement la Compagnie de manière considérable. Tant dans le domaine de l'extinction du feu que dans le sauvetage des victimes, l'ingénieur de métier valorisa non seulement l'innovation matérielle mais aussi le retour d'expérience systématique ; Tant et si bien qu'on lui reconnait aujourd'hui d'avoir fait de son service un véritable modèle international. Cependant, pour ce qui concerne notre sujet, le mandat de MORAT fut surtout marqué par cette fameuse année 1770.

Les lettres patentes du 17 décembre 1770

Ses effectifs régulièrement augmentés et bénéficiant de plus en plus des progrès technologiques de l'époque, le service public de lutte contre le feu devint, au fil des ans, toujours plus efficace. Cependant cette efficacité ne devait pas pour autant occulter une autre réalité de terrain : les

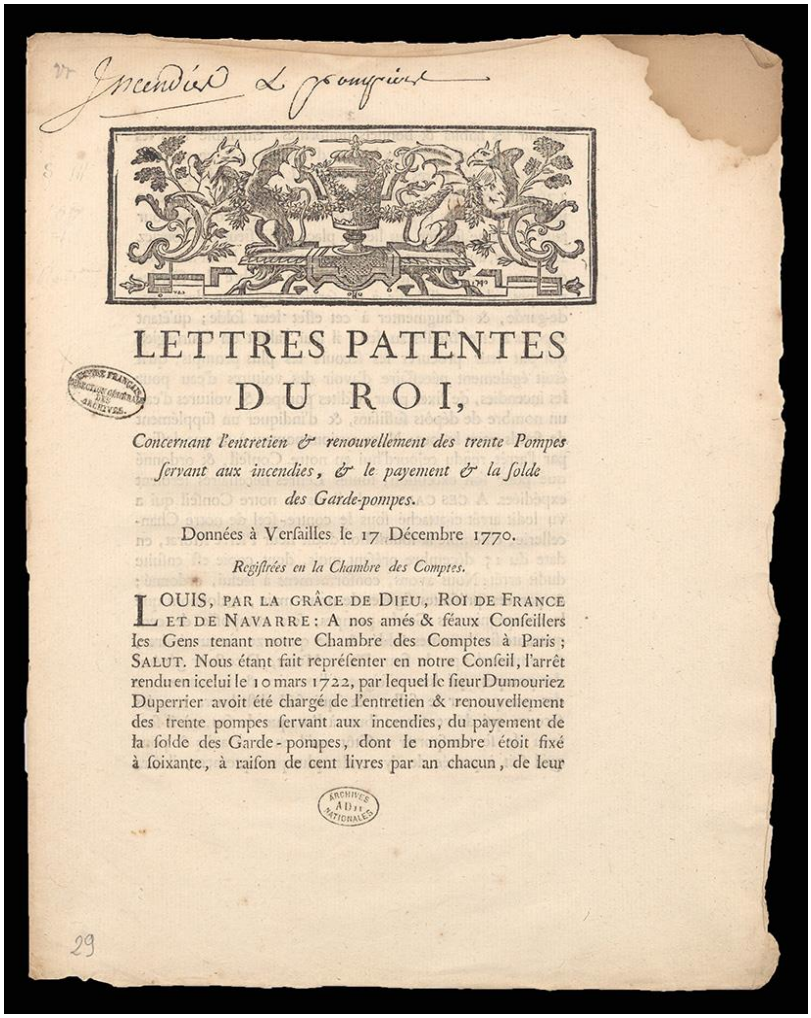

LETTRES PATENTES
DU ROI,
Concernant l'entretien & renouvellement des trente Pompes servant aux incendies, & le payement & la ſolde des Garde-pompes.
Données à Verſailles le 17 Décembre 1770.
Regiſtrées en la Chambre des Comptes.
LOUIS, PAR LA GRÂCE DE DIEU, ROI DE FRANCE ET DE NAVARRE: A nos amés & féaux Conſeillers les Gens tenant notre Chambre des Comptes à Paris; SALUT. Nous étant fait repréſenter en notre Conſeil, l'arrêt rendu en icelui le 10 mars 1722, par lequel le ſieur Dumouriez Dupérrier avoit été chargé de l'entretien & renouvellement des trente pompes ſervant aux incendies, du payement de la ſolde des Garde-pompes, dont le nombre étoit fixé à ſoixante, à raiſon de cent livres par an chacun, de leur

[76] Un corps de 36 hommes soldés en 1716, 60 en 1722, 146 en 1770, 220 en 1785 et 376 en 1792.
[77] Il mourra en 1785 après être devenu conseiller du Roi.
[78] Dans certains ouvrages, on donne à Morat pour prénom « Denis ».

chefs de corps successifs durent faire face à un nombre croissant d'accidents en service. Car la « professionnalisation » et la « militarisation » progressives de la Compagnie s'accompagnèrent aussi de quelques obligations de résultats, ce qu'inévitablement entraina davantage de prises de risques. Aussi, parallèlement aux progrès incontestables de lutte contre les incendies, comptait-on de plus en plus de pompiers blessés ou intoxiqués sur intervention.

Louis XV fut d'après les historiens un souverain qui sut tout particulièrement « vivre avec son temps ». Avec la mort du « Roi soleil », son prédécesseur, et le courant idéologique des « Lumières » qui éclairait dorénavant toute l'Europe, on vit en cette fin XVIIIe, les derniers feux de l'absolutisme. Le système féodal avait vécu et le roi pris rapidement conscience de l'intérêt d'afficher au grand jour certaines préoccupations humanistes à l'égard de ses sujets, dont le nombre en précarité était d'ailleurs exponentiel, tout en réaffirmant dans l'ombre son autorité. On lui doit, avec le souci de cette double dynamique, l'essor de l'administration et la naissance des grands corps de l'Etat qui permirent d'afficher une déconcentration des pouvoirs tout en conservant leur centralisation. Il n'était en effet pas question de les céder à un parlement comme venaient de le faire les britanniques et comme étaient en train de le faire les américains…

Au cours de cette frénésie administrative, le 17 décembre 1770, le souverain décide non seulement d'augmenter les effectifs de la Compagnie des gardes-pompes à 160 hommes mais aussi de créer en sus, un poste de chirurgien : « Les gardes pompes étant exposés à être blessés au feu, il leur fallait un chirurgien qui puisse leur procurer les secours les plus prompts […]. Il sera tenu de faire les pansements et de procurer tous les autres secours ». Et dès le 20 en cours, le chirurgien ARNAUD devint officiellement le tout premier officier de santé d'un service public d'incendie.

Mais outre cette nomination historique, c'est surtout au regard de la description précise du rôle qu'on assigna d'emblée à ARNAUD que nous retenons l'année 1770 comme le premier jalon de notre historiographie. En effet, comment ne pas faire le rapprochement avec notre actuel « soutien sanitaire opérationnel ». Incontestablement, il faut voir dans cette décision royale, le texte fondateur du SSSM.

Le chirurgien-major ARNAUD



Le tout premier « médecin de sapeur-pompier » fut donc en réalité un chirurgien... Rien d'étonnant pour l'époque et les raisons en furent multiples. Tout d'abord Louis XV, comme Louis XIV, avait une réelle sympathie pour les chirurgiens qui leur avaient rendus bien des services quant à leurs propres santés. Depuis Ambroise Paré, le « père de l'art chirurgical », on était assez convaincu du réel savoir-faire du chirurgien pour prendre en charge un blessé, une compétence acquise sur le terrain. Toutefois, on n'en pensait pas de même pour les médecins, qui étaient certes diplômés après plusieurs années d'études, mais sans même jamais avoir à approcher d'un seul malade… Pour preuve évidente le succès des satires de Molière du siècle précédent sur cette corporation. Et c'est d'ailleurs Louis XV qui réforma l'Ecole de chirurgie de Côme en créant le Collège Royal de chirurgie et en autorisant surtout, non sans contestation du corps médical, les chirurgiens à enseigner leur art dans les amphithéâtres des facultés de médecine. Depuis longtemps, c'est avec des chirurgiens que les armées partaient sur le champ de bataille - le médecin s'occupait davantage de « l'inspection » générale depuis l'arrière - et c'est donc tout naturellement avec des chirurgiens que les soldats du feu partiraient dorénavant sur le champ des incendies.

Le premier corps de santé d'un service d'incendie

On ne sait malheureusement rien du Dr ARNAUD si ce n'est qu'il fut recruté au grade de « chirurgien-major ». Du reste, ce grade correspondait par analogie militaire à une fonction de « médecin-chef » de la Compagnie des Gardes-Pompes de Paris. Aussi est-il légitime de se poser la question de savoir si le corps, comme dans les armées, comprenait dès son origine[79] d'autres chirurgiens et vraisemblablement à leurs côtés quelques « infirmiers[80] » composés de « garçons-chirurgiens », d' « aides-chirurgiens » et autres « fraters » de la discipline, tous placés sous la responsabilité du chirurgien-major. Un soignant pour 160 pompiers est un ratio qui peut paraître de nos jours très confortable, mais seul il devait être difficile pour le chirurgien-major d'être sur tous les soutiens sanitaires, pour lesquels rappelons-le il avait été recruté. Il faudra attendre l'année 1777, pour voir apparaitre officiellement dans les textes, le grade de lieutenant de chirurgien-major, dénommé « aide-major » et y voir avec ce nouveau grade, une certitude de la présence d'un véritable corps de santé d'un service d'incendie en France.

La Révolution Française

A partir des années 1780, le royaume était au bord de la faillite et du chaos social. La guerre de sept ans que la France a perdue, l'avait ruinée et les maigres récoltes touchées par une sécheresse sans précédent ne pouvaient plus nourrir une population en si forte croissance. L'heure était donc aux économies d'échelle et le 20 juillet 1781, Louis XVI décida de diminuer drastiquement les effectifs du Service de Santé des Armées. Directement apparenté aux corps militaires, on ne sait toutefois pas aujourd'hui si le service de santé de la Compagnie des Gardes de Pompes de Paris fut astreint au même « régime d'amaigrissement ».

En 1789, après avoir recherché en vain des fonds auprès de la noblesse pour le règlement des dettes du royaume, le Roi dut se résoudre à tendre la main à la haute bourgeoisie, qui s'était quant à elle enrichie avec l'ouverture des marchés vers les colonies. Et le souverain n'eut probablement pas d'autre possibilité que de convoquer les Etats-Généraux pour entendre les doléances des uns et des autres, à fin d'établir un nouveau contrat social… et surtout de trouver *in fine* une solution pour renflouer les caisses de l'Etat. La suite est aujourd'hui bien connue. Ce fut l'occasion pour l'ensemble du tiers-état de se réunir - avant de s'unir - et mécontent du traitement de la noblesse et du clergé à son égard, de se soulever. La Révolution Française transféra le pouvoir du souverain au peuple et confia à l'Assemblée nationale constituante la tache de réorganiser l'Etat. Le système judiciaire fit aussitôt l'objet de réformes et la Loi du 16 au 24 août 1790 constitua un jalon de l'Histoire des pompiers.

Ce texte précisa en effet que dorénavant l'autorité municipale se voyait confiée « le soin […] de faire cesser par la distribution des secours nécessaires les accidents et fléaux calamiteux tels que les incendies… ». L'Assemblée Nationale dans sa volonté de déconcentrer les pouvoirs, mais aussi cette fois-ci de les décentraliser, venait surtout de redéfinir les responsabilités des uns et des autres et d'imposer par là-même certaines obligations aux communes, notamment celle d'organiser leurs propres services publics de lutte contre le feu.

Toutefois le nouveau pouvoir législatif ne fut pas en mesure de donner parallèlement les moyens financiers aux intendants municipaux pour le faire, et très peu de service public d'incendie ne vit le jour en dehors de Paris. Faute de moyen mais enclines à développer l'aide sociale, les provinces se contentèrent d'indemniser les victimes d'incendie, car la réparation financière, au cas par cas, coutait finalement bien moins chère que l'entretien permanent d'un corps communal de gardes-

[79] Le décret de 1708 créant le Service de Santé des Armées (SSA) précise que « chaque régiment sera pourvu d'un chirurgien-major assisté d'un aide-major et de deux élèves chirurgiens qui devront suivre les combats.

[80] Le métier d'infirmier ne se spécialise qu'au cours du XIXe siècle et n'existe officiellement que depuis 1922 (date du premier Diplôme d'Etat) ; avant cette date, l'infirmier est « celui qui panse les plaies au sein d'une infirmerie » quel que soit son métier (religieuse, brancardier, étudiant en médecine, bénévole de la Croix-Rouge…).

pompes. A la veille d'entrer dans l'ère industrielle du XIXe siècle, qui sera associée à l'émergence de risques de nouvelle nature et d'intensité sans précédent, la France n'était donc pas encore en capacité de distribuer des secours organisés. Et face à des situations de nombreuses victimes, l'improvisation restera très longtemps la règle. La catastrophe de Grenelle en fut un exemple des plus marquants.

L'explosion de la poudrerie de Grenelle

L'explosion de la poudrerie de Grenelle, en 1794, fit plus d'un millier de morts et de blessés. C'est aujourd'hui encore l'accident industriel le plus meurtrier de l'Histoire de France après la catastrophe de Courrières[81].

Immédiatement après la Révolution, la nouvelle gouvernance, la Convention, est menacée sur un double front : à l'extérieur, par une coalition de monarchies européennes unies pour rétablir l'ordre royal à Paris de peur que l'esprit révolutionnaire ne soit contagieux, et à l'intérieur, d'une part par le complot aristocratique, et d'autre part par des sans-culottes extrémistes et armés craignant que seule la bourgeoisie ne tire profit de la redistribution des pouvoirs. « La Patrie en danger » lisait-on dans les journaux et il fallait maintenant la défendre. Pour cela les besoins en armement furent importants et la capitale devint un des centres de production majeurs en poudre à canon.

Une mauvaise gestion du risque

La poudrerie de Grenelle, du nom de la plaine agricole qui jouxtait Paris au sud-ouest - elle forme aujourd'hui le XVe arrondissement - s'installa en 1794 dans un château éponyme confisqué à la noblesse. Le risque encouru par de tels établissements était connu depuis longtemps, et la poudrerie de Paris avait été déjà par trois fois éloignées des habitations suite à de précédentes explosions. D'abord située à l'Arsenal, elle avait été déplacée à la Salpêtrière[82] - d'où le nom de ces deux quartiers de Paris - avant d'être délocalisée à Essonnes[83]. Mais le Comité de Salut Public[84] opta pour une mesure d'exception ; il fallait absolument produire de la poudre de manière industrielle et pour cela, concentrer les sites de production des différentes matières premières (salpêtre, charbon et souffre) pour les rapprocher de la main d'œuvre en charge de leur mélange. Pour les autorités qui craignaient autant le siège de Paris par les monarchies européennes que d'armer involontairement un soulèvement populaire, il était donc nécessaire que la manufacture soit dans l'enceinte de la ville et suffisamment proches d'établissements militaires pour assurer la défense et le contrôle du site. La menace sur la population que représente l'explosion d'une poudrière située en zone urbaine était donc bien connue mais elle était passée au second plan des priorités. Malgré sa proximité avec les habitations, le choix se porta donc sur le château de Grenelle ; il avait l'avantage d'être intra-muros et très proches de casernes militaires.

Le 31 août à 7h15 du matin, alors que la poudrerie accueillait environ 1 500 personnes, « un grand coup, [suivi de] plusieurs autres très-éclatants [furent ressentis] comme un tremblement de terre » et « entendu(s) jusqu'à Versailles et Gonesse ». La production de la dernière journée venait d'exploser. Si par chance, des stocks de bien plus grandes importances avaient été transférés la veille, les dommages furent tout de même considérables. Les dégâts matériels occasionnés par l'onde de choc concernèrent tous les quartiers de Paris. Mais s'il fallut plus d'une année pour tout réparer - et le coût en fut prohibitif - le bilan économique resta dérisoire devant le bilan humain. On a recensé dans les registres d'indemnisation : 546 morts[85] et au moins 827 blessés.

Le château de Grenelle avait subi une réelle apocalypse. De la poudrerie, il ne restait au milieu des arbres sectionnés à leurs bases qu'un enchevêtrement de matériaux, de terre et de cadavres de chevaux. Les hommes quant à eux avaient comme disparu. On ne retrouva leurs corps que plus loin dans la plaine avant de dégager du déblai quelques restes anatomiques plus petits…

[81] La catastrophe de Courrières est une explosion minière suivi de feux qui s'est produite le samedi 10 mars 1906 et faisant officiellement 1 099 morts.
[82] La poudre est un mélange de souffre, de charbon de bois et de salpêtre.
[83] Les ville Essonnes et Corbeil fusionneront en 1951 pour devenir Corbeil-Essonnes. Ces deux cités situées à la confluence de la Seine et de l'Essonne se sont depuis l'antiquité développées autour d'activités artisanales (puis industrielles) et militaires.
[84]Organe parlementaire de la Convention investi d'un pouvoir exécutif pour veiller sur la sûreté de la République Française.
[85] 536 morts qui firent l'objet d'aides financières aux ayant-droits et une dizaine de corps non identifiés.

Après l'explosion, les parisiens accoururent aussitôt porter secours. Le commandant de la Garde Nationale[86], le chef de la Compagnie des Gardes-Pompes et le Prévôt de Police, accompagnés déjà de quelques députés, arrivèrent au même moment sur les lieux. De premières décisions furent immédiatement prises. Les gardes-pompes furent naturellement employés aux incendies. Les troupes militaires se substituèrent aussi vite que possible au peuple de Paris pour relever les victimes, car si on loua plus tard l'esprit patriotique qui l'habitait alors, on s'en méfia tout de même compte tenu du caractère très sensible d'un tel site militaire. Les évacuations de blessés se firent vers les asiles alentours, qui avait été immédiatement mis à disposition par la ville de Paris ; quant aux morts, on les transporta à l'Ecole Militaire qui fit office de morgue puis de chapelle ardente. A 11h, « tous les citoyens blessés avaient reçu (…) les premiers secours & les pansements qu'exigeoit leur état [*sic*] ». Concernant cette distribution de soins d'urgence aux victimes de la catastrophe, les archives nous apportent aujourd'hui un élément d'importance quant à notre sujet de recherche : tous les officiers de santé furent réquisitionnés par le Prévôt de Police.

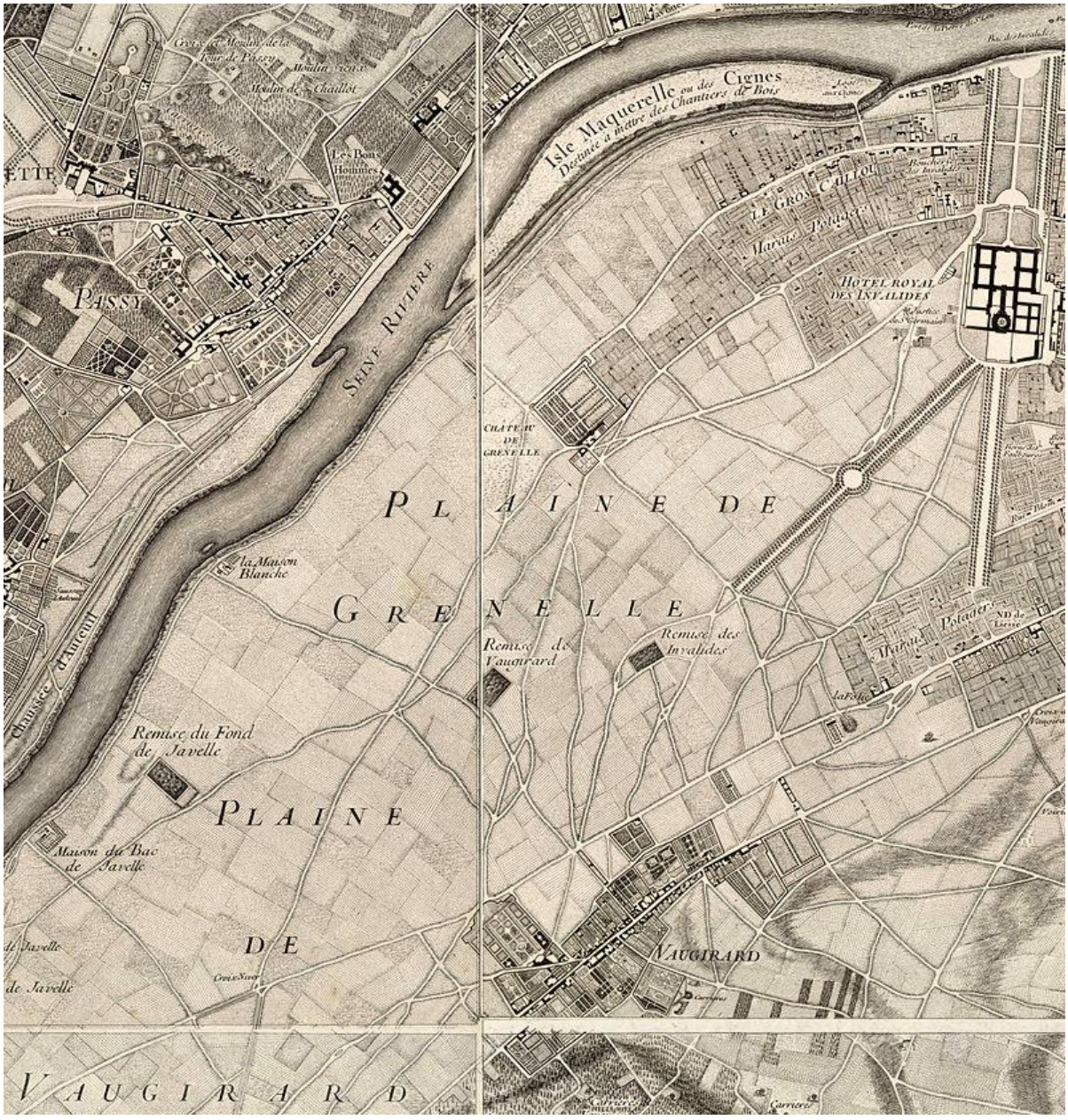

[86] Milice bourgeoise chargée de la sécurité intérieure.

Les chirurgiens de la Compagnie des Gardes-Pompes de Paris, dont on ignore aujourd'hui quel pouvait être leur nombre en 1794, furent donc missionnés avec leurs confrères des armées régulières pour prendre en charge les blessés. Outre leur nombre, on n'en sait pas davantage sur leurs affectations sur le « chantier[87] ». A « l'avant[88] » selon le principe des futures ambulances volantes de Larrey[89], ou plus vraisemblablement à « l'arrière » aux Invalides et dans les hôpitaux de la Charité et du Gros-Caillou dont on sait aujourd'hui qu'ils durent notamment faire face à une arrivée massive de victimes. Quoi qu'il en soit, les autorités opérationnelles engagèrent ce jour-là, et peut-être pour la première fois, le corps de santé d'un service d'incendie au profit du secours médical de la population.

Pour autant, cet engagement exceptionnel préfigurant l'ouverture du champ missionnel vers le « SSUAP[90] » du futur sapeur-pompier ne resta pas dans les annales de la Compagnie. Car aussi surprenant que cela puisse paraître, la très grande majorité des ouvrages consacrées à l'histoire des sapeurs-pompiers en général et à celle du service d'incendie de Paris en particulier ne mentionne même pas la catastrophe dans les longues listes chronologiques des interventions marquantes, alors même qu'il s'agit rappelons-le du plus meurtrier des accidents ayant jamais eu lieu en Europe. On peut avancer aujourd'hui trois explications à cette étonnante absence.

La première tient peut-être à la localisation géographique précise du drame. Si le château de Grenelle situé près des Invalides était bien construit dans l'enceinte fortifiée de Paris, les victimes furent semble-t-il ramassées dans le reste du domaine du château qui n'était pas quant à lui *intra-muros* à proprement parlé, or il était tout à fait exceptionnel que la Compagnie des Gardes-Pompes intervienne « hors les murs » et cette intervention fut peut-être considérée « hors-périmètre » institutionnel.

La seconde est forcément liée à la nature du sinistre. Les gardes-pompes n'étaient sollicités jusqu'alors que pour manœuvrer leurs agrès sur les feux. Ils étaient tout au plus amenés à effectuer des sauvetages. Or l'explosion n'a pas été *a priori* suivi d'incendies majeurs. Il n'est donc pas surprenant que les registres sur les « grands feux » ne mentionnent pas l'intervention sur Grenelle qui, malgré le nombre des victimes, n'en fut effectivement pas un dans l'absolu.

La troisième, plus subtile mais plus probable, concerne l'environnement politique de la catastrophe. En effet, les suites furent l'objet de forts lobbies menés au plus haut de l'Etat par les puissants industriels, pour « étouffer » autant que possible l'événement. Les chimistes français faisaient alors la fortune de nos entreprises et la renommée du pays jusque-là distancé par l'Angleterre. Aussi malgré le drame humain, l'avenir de notre industrie ne devait pas être assombri. Une telle explosion ne pouvait être cachée et la presse en fit pendant quelques jours sa « une » mais la discipline « militaire » des secours avait déjà permis aux autorités de restreindre leurs témoignages au strict minimum. Comme aujourd'hui avec les sapeurs-pompiers, le devoir de réserve des gardes-pompes était un atout important pour les autorités et la « gestion de crise ».

Cette catastrophe est donc riche d'enseignements pour celui qui s'intéresse à l'histoire des secours. Tout d'abord, elle reste « l'un des marqueurs symboliques de l'émergence des risques industriels et de leur appréhension par les sociétés ». Ensuite, à l'aube du XIXe siècle, si le « secours incendie » commençait à réellement s'organiser, le « secours à personne » - a fortiori dans les cas de nombreuses victimes - n'en était qu'à ses tout premiers balbutiements. Enfin, la nécessaire maitrise politique qu'imposent certains accidents majeurs tendait déjà à confier les secours à un corps constitué et contrôlé par les autorités.

[87] Terme usuel pour désigner les lieux d'un sinistre investis par les moyens de secours.
[88] On distingue classiquement « l'avant » où l'on ramasse les victimes sous le feu des canons et « l'arrière » la zone de soutien aux troupes moins exposée.
[89] Selon le célèbre chirurgien en chef de la Grande Armée, jean-Dominique LARREY, c'est à l'ambulance (infirmerie de campagne militaire) de se déplacer vers les victimes plutôt qu'aux victimes d'être brancardées vers l'ambulance.
[90] Secours et Soins d'Urgence Aux Personnes, acronyme du XXIe siècle.

La circulaire de décembre 1804

Pour l'Etat, il était temps que les villes « suffisamment populeuses » investissent davantage dans l'établissement de compagnies de gardes-pompes communales. En décembre 1804, une première circulaire allant dans ce sens, fut adressée par le gouvernement à l'ensemble des nouveaux préfets[91] pour que les chefs-lieux de canton donne l'exemple. Même si plusieurs villes décidèrent alors de se doter d'une compagnie d'incendie, comme Lille, Bordeaux ou Melun, pour le plus grand nombre des chefs-lieux, la circulaire est restée lettre morte. Même la Compagnie de Paris, sous le commandement de Ledoux, commençait, disait-on, à péricliter…

Il ne s'agissait en réalité que d'un ouï-dire à caractère très politique et les gardes-pompes étaient très probablement toujours aussi efficaces dans leur combat contre les flammes. Mais la Compagnie, tout comme la Garde Nationale[92], inquiétait quelque peu le nouveau pouvoir en place. Le régime consulaire avait fait place à un empire héréditaire[93] et les « soldats du feu », qui s'étaient armés depuis les troubles postrévolutionnaires - une véritable guerre civile qui n'en porta pas le nom – constituaient un corps très organisé, intra-muros, civil et bourgeois, dont l'orientation politique n'était pas des plus transparentes. Aussi Bonaparte se méfiait-il tout particulièrement de ces organisations paramilitaires…

La suite est bien connue. L'incendie meurtrier du bal de l'ambassade d'Autriche de 1810, fut l'occasion pour l'Empereur, de remplacer la Compagnie des gardes-pompes par un corps pleinement militaire et un commandement acquis à sa cause: le Bataillon de Sapeurs-Pompiers de Paris. Et avec lui, c'est toute l'organisation du secours incendie en France qui pris alors un nouvel élan. Aussi le second chapitre de l'*Histoire du SSSM* sera-t-il dédié à l'évolution considérable que connurent parallèlement la santé et le secours médical au sein des services d'incendie au cours du XIXe siècle.

Dette bibliographique :

ARNAUD, A. (1985). *Pompiers de Paris, des origines à nos jours.* Paris: Editions France-Sélection.

BOURNAND, F. (s.d.). *Les sapeurs-pompiers* (éd. 1893). Lille: J. Lefort.

CART-TANNEUR, P., & LESTANG, J.-C. (1986). *Moines et ribaudes - Sapeurs-Pompiers de France* (éd. 2e édition). Barcelone, Espagne: Branding Iron Productions et Solo.

CORACK, L. (1998, septembre). Médecins, pharmaciens, infirmiers et vétérinaires sous l'uniforme. *Le Sapeur-Pompier - Supplément au n° 895*.

DALMAZ, P. (1996). *Histoire des sapeurs-pompiers français* (éd. Que sais-je ?). Paris: Presses Universiatires de France.

La Brêve et récente histoire du SSSM. (2012, mai 17). Récupéré sur Le Blog des 130 ans de la Fédération Nationale des Sapeurs-Pompiers de France - 130ans.blogspot.com.

LAMMING, C. (2018). *La Grande Histoire des Sapeurs-Pompiers.* Grenoble.

LE ROUX, T. (2011). Accidents industriels et régulation des risques : l'explosion de la poudreire de Grenelle en 1794. *Revue d'histoire moderne & contemporaine*, p. 34 à 62.

LUSSIER, H. (1987). *Les sapeurs-pompiers au XIXe siècle - Associations volontaires en milieu populaire.* Paris: L'Harmattan.

MONVAL, G. (1887). *Le Laquai de MOLIERE.* Paris: Tresse & Stock, éditeurs.

RORET, N.-E. (1868). *Nouveau manuel complet du sapeur-pompier* (éd. 5e édition). paris: Encyclopédie-Roret.

[91] Depuis 1790, l'administration de la France est déconcentrée sur 83 départements avec à leurs têtes, des Préfets, représentants de l'Etat.
[92] Milice bourgeoise paramilitaire en charge de défendre le peuple et la constitution, tout autant contre la menace aristocratique que contre la radicalité des sans-culottes.
[93] Le 18 mai 1804, l'article 1er du *sénatus-consulte* proclame que « le gouvernement de la République est confié à un Empereur » et le 2 décembre Bonaparte est sacré Empereur par le pape Pie VII.

Le Paléosecours

Histoire du Secours Préhistorique - chapitre 1

Médecin-colonel Benoît FROMENTIN
Le 6 janvier 2024

Etymologiquement, « paléosecours » signifie « ancien secours ». Par convention dans cet article, on nommera par ce néologisme assumé, la toute première forme de secours qui fut prodiguée - on peut aujourd'hui l'affirmer sans crainte - dès la préhistoire.

La Préhistoire

Il est toujours utile de rappeler, lorsqu'on y fait référence, ce que définit précisément la « préhistoire ». Et pour cela, il n'est pas naïf de s'en saisir par une approche grammaticale. La préhistoire est un temps qui précède l'Histoire, autrement dit, qui précède les écrits. En effet, « Histoire » et « Ecriture » sont si indissociables l'une de l'autre, qu'il a fallu nommer « préhistoire », la période qui s'étend depuis l'apparition des premiers hommes jusqu'à celle de l'écriture, comme si elle précédait l'Histoire, la véritable histoire, celle narrée dans les livres, celle qui s'écrit avec un grand « H ». Comme si avant « l'Ecrit », il n'y avait rien à raconter…

Or pour « borner » précisément cette Préhistoire - qui ne mérite pas moins sa majuscule - il s'avère excessivement difficile, même pour les spécialistes, comme nous l'explique à merveille dans ses ouvrages le paléoanthropologue Pascal PICQ[94], de désigner les premiers hominidés[95] du genre « homo », autrement dit de déterminer quels étaient les « premiers hommes » par définition. Aussi, est-il peut-être plus aisé de retenir une dichotomie des temps issue de l'activité humaine. Cette dernière approche définit la Préhistoire comme étant la période qui débute avec l'apparition des premières traces du travail humain et des premiers outils - plutôt que des premiers hommes – et qui prend fin avec les premiers écrits. Ainsi, forte de ces jalons-là, la Préhistoire s'étend de 2.5 millions d'années[96] avant notre ère à environ 3 300 ans av. J.-C..

Aussi, avoir conscience des ordres de grandeur de l'espace et du temps lorsqu'on évoque la Préhistoire est tout-à-fait primordial. Si l'Histoire compte à-peu-près 200 générations - et seulement 80 entre Jésus-Christ et nous - la Préhistoire comptabilise quant à elle, un nombre de générations de l'ordre de 300 000. C'est-à-dire que si on illustrait l'évolution humaine par une frise chronologique de 15 m, l'Histoire ne tiendrait que dans le seul dernier centimètre de cette figuration… Si bien que Préhistoire et Histoire sont sans commune mesure.

Par ailleurs, les découvertes sur l'évolution de la subsistance de l'Homme ont poussé les historiens à introduire, entre la Préhistoire et l'Histoire, un temps intermédiaire qu'ils dénomment « Protohistoire ». Si bien qu'aujourd'hui, la Préhistoire désigne spécifiquement la période des nomades « chasseurs-collecteurs[97] » et la Protohistoire celle des « éleveurs-agriculteurs » sédentaires. De même, l'évolution de l'outillage - de l'industrie lithique à la métallurgie - permet quant à elle depuis 1816[98], une subdivision chronologique supplémentaire de ces deux périodes issues de l'évolution de

[94] Maître de conférences au Collège de France.
[95] Les Hominidés rassemblent les genres *Pongo* (orang-outan), *Gorilla* (gorille), *Pan* (chimpanzé) et *Homo* (Homme).
[96] Si l'on accepte de considérer Homo Habilis, « l'homme habile » le premier hominidé à utiliser des outils, comme premier Homme.
[97] Pascal PICQ préfère aux classiques termes « chasseurs-cueilleurs », ceux de « chasseurs-collecteurs » pour y inclure d'autres activités telles que la pêche, le ramassage ou le charognage.
[98] Christian Jürgensen THOMSEN, un chercheur Danois qui avait en charge de classer les antiquités nationales, eut l'intuition en 1816, de l'emploi successif par les premiers hommes de la pierre et du bois, puis du bronze et enfin du fer.

la subsistance. Ainsi se succèdent au cours de la Préhistoire deux âges : le Paléolithique, « l'âge de la vielle pierre, une pierre taillée », et le Mésolithique, l'âge de transition avec le Néolithique entre 12 et 6 000 ans av. J.-C. Puis concernant la Protohistoire, se suivent quatre âges : le Néolithique ou « l'âge de la nouvelle pierre, une pierre polie » ; le Chalcolithique ou « l'âge du cuivre[99] » ; « l'âge du bronze[100] »; et enfin « l'âge du fer ».

Préhistoire	Âge de la pierre taillée (Paléolithique)
	Âge de transition (Mésolithique)
Protohistoire	Âge de la pierre polie (Néolithique)
	Âge du cuivre (Chalcolithique)
	Âge du bronze
	Âge du fer

Les ressources historiques du paléosecours

Sans écrit, pour retrouver dans la Préhistoire des éléments sur le paléosecours, les seules sources historiques disponibles « se réduisent » aux disciplines de l'archéologie. Plus précisément, si la « paléoanthropologie » - l'une d'entre elles - cherche à connaître l'histoire particulière de l'homme paléolithique par l'étude de ses restes fossiles, la « paléopathologie[101] » étudie quant à elle, ses traumatismes, ses maladies et ses processus dégénératifs. Pour autant, découvrir ce qui a été à l'origine d'une souffrance biologique ou d'une mort, n'implique pas directement qu'on en sache davantage sur les modalités du paléosecours.

Longtemps avons-nous cru que l'homme préhistorique, ne voyant probablement en ses maux que processus surnaturels, n'avait cherché de soulagement que dans la séduction ou dans la réconciliation avec les dieux ou « dame nature », que ce soit par l'idolâtrie, l'incantation ou le sacrifice… C'est dans ce processus que s'inscrivait le chamanisme dont nous reparlerons plus tard[102]. Or aujourd'hui, on peut légitimement croire en quelques modalités de secours préhistorique plus « modernes » et peut-être moins « métaphysiques » grâce à la paléopathologie, mais aussi dans une large mesure, grâce à l'ethnologie ou la primatologie comparée, comme il le sera vu plus après dans cet article. Les progrès formidables en matière d'investigation en paléopathologie, telles que la radiographie, la microscopie électronique, la tomodensitométrie[103], la biochimie génomique[104] du matériel archéologique - pour ne citer que ces seules techniques toujours plus nombreuses - permettent de suivre aujourd'hui plusieurs axes de recherches pour approcher de notre sujet d'étude, le secours préhistorique.

Les os et les dents sont, de tous les éléments anatomiques, ceux qui subsistent le plus longtemps dans nos sous-sols. Ils représentent, avec de rares objets confectionnés par l'homme mais résistants aussi à l'usure du temps, l'essentiel des vestiges préhistoriques de nos lointains aînés. Nous le savons, lorsque les archéologues ont la chance de découvrir un squelette suffisamment complet, ils peuvent déterminer, notamment par son positionnement, si le corps a été inhumé avec soins ou s'il est resté tel quel sur les lieux de son trépas. Et de cette analyse de la « scène de crime », on en tire ensuite des hypothèses sur les circonstances de cette mort. De même, l'observation de ces restes peut mettre en évidence des anomalies osseuses telles que des métastases, des séquelles infectieuses, ou des fractures. Les chercheurs sont même capables de déterminer si une fracture est « ante- » ou « post-mortem » ; tout comme ils sont en capacité de nous dire, si ces anomalies du tissu ostéo-

[99] Etymologiquement « pierre de bronze ». Ce métal est initialement travaillé à froid comme la pierre, avant que n'apparaissent les premiers fourneaux permettant de fondre les minerais et d'assembler les premiers alliages.
[100] Cuivre renforcé d'étain ; Outre la preuve d'un acquis technologique certain, cet alliage témoigne aussi du développement des échanges commerciaux compte tenu de localisations géographiques des gisements de cuivre et d'étain éloignées l'une de l'autre.
[101] Terme créé par Marc Armand RUFFER, bactériologiste, qui a défini en 1913, la paléopathologie comme « la science des maladies dont on peut démontrer l'existence sur les restes humains et animaux des temps anciens ».
[102] Voir chapitre n°2.
[103] Plus communément appelée « scanner ».
[104] Etude de la chimie des gènes.

dentaire relèvent de causes accidentelles ou d'actions médico-chirurgicales, pouvant pour certaines être assimilées à des gestes de secours ou des soins d'urgence.

Le contexte anthropologique général du paléosecours

Nous venons donc de dater le début de la Préhistoire à 2.5 millions d'années avant notre ère, en considérant l'âge[105] des plus anciens outils lithiques. Ces derniers sont aujourd'hui attribués - toutefois sans certitude[106]- à *Homo habilis* et ont été retrouvés en Afrique, berceau de l'humanité[107] où se sont diversifiés les hominidés en plusieurs espèces d'homininés[108]. Et selon les connaissances phylogéniques actuelles[109], *Homo Habilis* est le premier homininé du genre humain (homo), qui aurait donné ensuite naissance à *Homo Ergaster* puis *Homo Heidelbergensis*. C'est ce dernier qui pourrait être reconnu aujourd'hui comme l'ancêtre de trois[110] types d'humain contemporains et répartis initialement sur la planète de la manière suivante : *Homo Néanderthalis* en Europe, *Homo Denisovensis* en Asie continentale et *Homo Sapiens* en Afrique.

Plus tard, vers - 80 000 ans, *Homo Sapiens* quitte l'Afrique[111] - le fameux « *out of Africa* » - en traversant la péninsule du Sinaï et un Golfe d'Aden asséché, pour migrer ensuite partout sur la planète dans l'ordre suivant : l'Asie, le Sahul[112], l'Europe, la Polynésie et enfin vers - 10 000 ans les Amériques. Lors de sa migration, *Homo sapiens* s'est d'ailleurs métissé avec les deux autres homininés[113] qu'il a bien fini par rencontrer au cours son périple : l'Homme de Neandertal en Occident et l'Homme de Denisova en Sibérie. On pense que ces premières bandes nomades de chasseurs-collecteurs, étaient mus, tant par le déplacement des gibiers et le rythme saisonnier des fruits et des graines, que par cette singulière curiosité à découvrir l'univers qui caractérise encore aujourd'hui « l'animal humain ».

Puis 10 000 avant notre ère, à l'issue de la dernière période glaciaire et l'apparition de plaines régulièrement inondées, les grands animaux n'ont plus eu besoin de migrer pour leur subsistance et *Homo Sapiens*, devenu seul humain sur Terre[114] - « l'Homme moderne » - a pu se sédentariser et établir des campements permanents. Ces derniers sont progressivement devenus des colonies fermières avec son apprentissage de l'agriculture et de l'élevage. Aussi, cette « révolution »[115] de la subsistance s'est-elle doublée d'une augmentation démographique conséquente. Les villages sont devenus des villes et des cités, entre lesquelles se sont tissés des liens commerciaux, des échanges d'excédents de denrées mais aussi de produits de poterie et de métallurgie, issues de la maitrise du feu puis du four.

Il faut comprendre ici, que cette concentration humaine liée au processus de « néolithisation » en divers points du globe[116] aura eu deux conséquences importantes sur le paléosecours.

Premièrement, la proximité animale et la promiscuité humaine ont permis l'émergence d'un certain nombre de « zoonoses »[117], mais surtout, comme le rappelle l'anthropologue Aline THOMAS[118], une diffusion interhumaine plus aisée de maladies infectieuses apparues plutôt au cours du

[105] 2.58 millions d'années plus exactement.
[106] L'Afrique était également peuplée d'*Australopthécus* et de *Paranthropus*, contemporains d'*Homo Habilis*.
[107] Pour souligner une certaine fragilité de ce concept quelque peu adamique, l'abbé Breuil a pu écrire qu'il fallait l'appréhender tel un « berceau à roulettes ».
[108] Selon le « cladogramme » de BENTON : Hominoïdes = Gibbons + Hominidés ; Hominidés = Ourang-Outang + Sivapithèques + Dryopithèques + Homininés ; Homininés = Gorilles + Chimpanzés + Hominines (sans le « é ») ; Hominines = *Australopithécus* + Homos ; Homos = premiers hommes/humains)
[109] Rien n'est plus indéterminée que la phylogénie préhistorique. Nous prenons ici le point de vue de P. PICQ.
[110] En 2022, on peut peut-être en compter cinq si on ajoute *Homo Floresiensis* (Indonésie) et *l'Homo Luzonensis* (Philippines).
[111] Homo Sapiens avait quitté en réalité plusieurs fois l'Afrique mais aucune migration n'avait été jusqu'alors aussi massive, étendue et durable.
[112] Le Sahul est le nom du plateau continental dont les parties émergées sont aujourd'hui l'Australie, la Tasmanie et la Nouvelle-Guinée.
[113] Issues d'homo erectus, également venu d'Afrique et à l'origine de premières colonisations de la planète bien avant l'*out of africa* d'*Homo Sapiens*.
[114] L'homme de Neandertal et l'homme Denisova disparaitront de la surface de la Terre pour des raisons encore indéterminées. Il y a quelques années, on appelait ce dernier homo « *Homo Sapiens Sapiens* ».
[115] On a coutume de parler de révolution mais il s'agit cependant d'un processus qui coure sur plusieurs milliers d'années…
[116] Mésopotamie, pourtour de la Mer Noire, rives de l'Indus et du Fleuve Jaune.
[117] Maladies qui se transmettent de l'animal à l'homme.
[118] Chercheuse en anthropologie évolutive au Musée de l'Homme et Maîtresse de conférence au Museum national d'Histoire naturelle.

paléolithique telle que la tuberculose et jusque-là restreintes à de petits groupes humains. Avec le changement de régime alimentaire ont également émergé certaines pathologies métaboliques et dentaires[119] ; tout comme les accidents domestiques qui sont devenus mécaniquement beaucoup plus fréquents avec la généralisation de la sédentarisation. Autrement dit, la néolithisation a indirectement produit dans la société plus de malades et de blessés.

Seconde conséquence, cette société s'est organisée et les hommes ont pu développer de nouvelles compétences. Ils se sont d'une certaine manière « spécialisés » en se répartissant le travail et en réalisant des progrès considérables grâce à une répétition bénéfique de la tache répondant à un principe simple : « on ne fait bien que ce que l'on fait tous les jours ». Ainsi des « paléosecouristes » se sont-ils alors très vraisemblablement distingués parmi une multitude d'autres « métiers ».

L'ancienneté du secours

Si comme l'ont écrit l'ancien Secrétaire d'Etat chargé de l'action humanitaire d'urgence et son frère, François Xavier et Julien EMMANUELLI[120], le secours est une « réponse à la nécessité de prodiguer des soins sans délai » - étymologiquement « qui ne peut attendre » - alors nul doute que ce secours a existé de tout temps ! Certes l'expression « de tout temps » s'entend le plus souvent comme une vulgarité fâcheuse dans les oreilles des historiens, mais le besoin de secours est sans doute à considérer comme une nécessité primaire, un besoin primitif absolu, auquel l'Homme a cherché à répondre au plus vite, en adoptant très précocement une praxie fondamentale et vertueuse. Plus encore, selon les anthropologues, Alain FROMENT et Hervé GUY[121], il faut y voir l'adoption par les premiers hommes d'un *habitus* protégeant l'individu, mais aussi le groupe, donnant en quelque sorte sens à la société en construction. En 2007, Maurice GODELIER[122], anthropologue lui aussi, le résumait ainsi : « L'homme n'est pas seulement un être qui vit en société comme les autres primates et s'y adapte, mais un être qui doit produire de la société pour continuer à vivre ». Autrement dit, ce n'est peut-être pas tant la société qui fait secours, que le secours qui fait société…

Pourtant, un schéma trop simpliste s'est longtemps imposé. Il associait la naissance du secours aux premières confrontations physiques entre nos ancêtres. Devenus sédentaires et plus nombreux, les hommes se seraient disputés les terres les plus fertiles pour en faire leurs propriétés, alors qu'auparavant, nomades et en moins grand nombre, il ne leur aurait pas été nécessaire de se combattre pour accéder à des denrées excédentaires et libres d'accès. Ainsi avec le conflit « mains armées » et son tribut de blessures, le secours se serait spontanément imposé comme une nécessité… Or on le devine aisément, cette conception souffrait évidemment d'une importante faiblesse : faire fi des autres causes de souffrance nécessitant ces « soins sans délai ». Depuis les tous débuts de son existence, des dizaines de milliers d'années avant les premiers combats, l'être humain est non seulement menacé par les blessures « domestiques[123] » et les maladies en lien avec son environnement, mais il subit aussi tout simplement, le vieillissement naturel - mais parfois brutal - de son organisme.

Faut-il croire pour autant que l'ensemble de ces risques était bien plus conséquent au cours de la Préhistoire que de nos jours ? Jusque dans les années 2010, et depuis le mitan du XXe siècle et les travaux d'un anthropologue dentaire, Wilton Marion KROGMAN, on estimait que l'homme préhistorique avait une durée de vie moyenne d'une 15^{ne} d'années, que seuls un quart de ses congénères devenaient trentenaires et rarissimes étaient ceux de plus de 40 ans… Mais depuis, selon

[119] Les sucres céréaliers sont è l'origine du diabète et de la carie.
[120] Xavier EMMANUELLI, cofondateur de Médecins sans frontière et créateur du SAMU Social et Julien EMMANUELLI, médecin spécialisé en Santé publique et Médecine sociale.
[121] Médecin anthropo-biologiste pour le premier et archéo-anthropologue pour le second.
[122] Anthropologue, ancien directeur scientifique du Musée de l'Homme.
[123] Le terme renvoie à *domus*, maison en latin et s'applique donc difficilement aux nomades ; entendre ici « lié à l'activité quotidienne de l'homme et en dehors du conflit ».

Sophie ARCHAMBAULT DE BEAUNE[124], préhistorienne, l'espérance de vie à la naissance[125] a été revue à la hausse d'une 10ne d'années au moins, pour atteindre 25 ans ; ce qui signifie d'après Anne LEHOËRFF[126], protohistorienne quant à elle, que l'état de santé moyen des hommes préhistoriques aurait été même meilleur que celui de certaines populations défavorisées du Moyen-Âge. Le paléosecours aurait-il quelque peu contribué à cette relative longévité de l'homme préhistorique ?

De l'émotion préhistorique à la paléocompassion

Si l'on veut bien admettre que porter secours nécessite certaines capacités intellectuelles, les spécialistes actuels en intelligence tels que Stanislas DEHAENE[127] ou Yann LE CUN[128], s'accordent pour affirmer que l'un des éléments les plus caractéristiques de l'intelligence humaine[129] est la capacité de l'Homme à avoir des émotions. En effet, que ces dernières soient peur, tristesse, surprise, joie, colère, jalousie, plaisir… elles traduisent la capacité de l'animal humain à anticiper avec constance et justesse les événements qui vont à l'avenir l'affecter. Cependant affirmer que l'homme est un animal intelligent puisque pouvant ressentir des émotions, n'exclue non seulement pas qu'un animal non humain puisse lui aussi s'émouvoir, mais ne permet pas davantage de savoir depuis quand l'espèce humaine s'émeut.

Or depuis les années 1980, les ethnologues savent que nos proches cousins, les primates non humains, peuvent avoir eux-aussi des comportements mus par des émotions. Archambault souligne que si deux espèces proches partagent une même qualité, cela signifie que le parent commun à ces deux espèces partageait déjà lui aussi celle-ci. Ainsi, selon elle, l'émotion est antérieure à la différenciation des homininés, donc antérieure au début de la Préhistoire par définition.

Les chimpanzés de Kibale

Sonya KAHLENBERG et Richard WRANGHAM, anthropologues et chercheurs en primatologie comparée à HARVARD, étudient depuis plusieurs années les chimpanzés du Parc National de Kibale en Ouganda. Début des années 2000, de jeunes individus attirent tout particulièrement leur attention. Ces chimpanzés, contrairement aux autres membres du clan, ne se séparent plus de certains morceaux de bois ; et ceci indépendamment de l'utilisation courante de bâtons pour se battre ou pour fourrager les troncs à la recherche d'insectes à manger. L'attachement à ces objets est tel qu'ils ne se déplacent même plus sans veiller scrupuleusement à bien les emporter avec eux.

Intrigués, les chercheurs vont pousser leurs observations et vont publier en 2010, leurs résultats dans *Current Biology*. La grande majorité de ces chimpanzés attachés à leurs bâtons sont des femelles. Et elles ne se contentent pas de les transporter partout. Elles les bercent, leur confectionnent des nids, les font tourbillonner comme « un avion » autour d'elles, comme leurs mères le faisaient avec elles petites. En d'autres termes, elles « jouent à la poupée » … Et plus encore, elles cessent de le faire quand vient le temps de s'occuper d'une vraie progéniture. On connait, il est vrai, les capacités de mimétisme de bon nombre d'animaux. Mais comment croire, dans cet exemple, à l'absence d'émotion dans la genèse de tels comportements ?

Par ailleurs, la prise de conscience de l'homme de sa vulnérabilité et de sa mort inéluctable est assez rapide. Les sépultures et les soins *post-mortem* donnés il y a plus de 100 000 ans par l'homme de Neandertal à ses défunts en attestent. L'anthropologue Valérie DELATTRE[130] rappelle combien l'analyse des vestiges funéraires témoigne elle-aussi de l'émotion des hommes préhistoriques. On ne compte plus le nombre de nouveaux nés inhumés avec leurs mères vraisemblablement mortes en couche, et de fratries partageant le même « tombeau » alors même que les décès ne sont pas concomitants. On retrouve fréquemment aussi les restes d'animaux domestiques « collés » à ceux de leurs maitres. Enfin, on ne s'étonne plus de découvrir régulièrement des ornements de sépultures très

[124] Préhistorienne de l'Université de Lyon et chercheuse au laboratoire « Archéologie et sciences de l'Antiquité » à Nanterre et spécialiste en comportements techniques et aptitudes cognitives de l'homme préhistorique.
[125] L'espérance de vie à la naissance désigne l'âge moyen au décès, et non la limite qu'on ne pouvait espérer dépasser.
[126] Professeur de Protohistoire européenne, docteur en archéologie et vice-présidente du CNRA.
[127] Psychologue spécialisé en neuropsychologie.
[128] Spécialiste en intelligence artificielle, membre du Collège de France.
[129] Entendre ici « humaine » en distinction de « artificiel » et non « d'animal ».
[130] Archéo-anthropologue de l'INRAP, spécialiste des pratiques funéraires et culturelles.

élaborés dès le paléolithique ; les défunts gisent souvent au milieu d'une « mise en scène » symbolique, comme par exemple cet enfant déposé dans sa tombe sur une aile de cygne[131].

Si nous ne pouvons pas nous aventurer sérieusement à décrire l'exacte émotion ressentie par les premiers hommes, tant ceci est affaire de culture, l'existence d'une compassion très ancienne – ce que DELATTRE nomme « paléocompassion » - ne fait cependant aucun doute.

L'affection Sunghirienne

En juin 1955, à 192 km au nord de Moscou, près d'un ruisseau dénommé « Sunghir », Alexandre NACHAROV, employé d'une usine de céramique est chargé de déblayer à l'aide d'une pelleteuse les sédiments d'une fosse d'argile. Alors qu'il atteint une profondeur de 3m, son godet ramène des ossements. NACHAROV stoppe immédiatement son travail et les porte au musée local. On détermine alors qu'il s'agit de reste de mammouth et la découverte est portée aux oreilles de l'archéologue Otto BADER ; ce dernier va avoir l'intuition qu'on puisse trouver davantage encore sur ce site préhistorique et il va pendant 20 ans - jusqu'à sa mort - l'explorer minutieusement. Aujourd'hui encore, les fouilles se poursuivent...



Parmi de nombreux vestiges exceptionnels, son équipe met à jour en 1969, la sépulture de deux *Homo Sapiens* datant de – 34 000 ans, deux frères âgés au moment de leur mort d'une douzaine d'années pour le premier et d'une dizaine d'années pour le second. Ils ont vraisemblablement été assassinés après leur père, dont les restes ont été également retrouvés sur le site. Les corps de ces enfants sont alignés non pas côte à côte, mais dans le prolongement l'un de l'autre, vertex contre vertex ; ils sont allongés sur un tapis d'ocre rouge, le long de 16 défenses de mammouth et habillées de parures majestueuses ; autour de leurs poignets des bracelets d'ivoire et à proximité immédiate des statuettes et d'autres bijoux. Quant à leurs parures, elles étaient composées de 10 400 perles d'ivoire et de 250 canines perforées de renard polaires. Un véritable travail d'orfèvre. Le temps de fabrication de ces parures a été estimée à 7 500 heures, ce qui sous-entend qu'elle a peut-être été initiée avant même la naissance de ces enfants... Peut-on imaginer un seul instant, un tel investissement funéraire sans compassion ?

Pour expliquer cette paléocompassion, les paléoanthropologues avancent même des éléments biologiques bien déterminés. L'animal humain en adoptant la bipédie permanente a considérablement modifié sa ceinture pelvienne ; à moins que ce ne soit cette transformation du bassin qui ait entrainé sa bipédie permanente. Quoi qu'il en soit, cette transformation osseuse s'est doublée d'un rétrécissement de la filière génitale. Celui-ci a nécessité, à son tour, une gestation humaine plus courte pour un enfant moins volumineux à la naissance ; mais dont le revers de la médaille est une certaine prématurité de la progéniture. Cette prématurité, comme en atteste une acquisition de la marche en plusieurs mois chez l'homme, alors même qu'elle ne prend que quelques minutes chez d'autres mammifères, oblige à une assistance parentale beaucoup plus longue et développée. Pour les chercheurs cognitifs, ce serait cette nécessaire assistance d'un adulte au développement de l'enfant qui serait à la base de l'empathie humaine[132].

De la paléocompassion à la paléoassistance

Toutefois, la compassion ne saurait se limiter à une empathie passive. L'émotion est pour les neurobiologistes à l'origine de toute motivation humaine, qu'ils considèrent comme une « conduite réactive ». La paléocompassion était aussi caractérisée par le souhait de remédier à la souffrance de l'autre. L'animal humain depuis qu'il est Homme, autrement dit depuis qu'il est un être social en capacité de s'émouvoir, a aussi sans aucun doute la volonté de modifier son destin, d'échapper à la

[131] Tombe n°22 de la nécropole de Bogebakken, âgée de 6 800 ans : une femme morte en couche et son enfant reposant sur une aile de cygne (S. A. de Beaune, *Préhistoire intime*, p128).

[132] Cette prématurité aurait eu comme autre bienfait, une exposition de l'enfant après naissance à un environnement plus riche qu'*in utéro* alors même que sa plastie cérébrale est optimale.

camarde ou à la douleur, du moins de les défier aussi longtemps que possible, avec une certaine tentative de secours pour lui-même ou pour autrui.

Là encore l'analyse des vestiges funéraires nous éclaire. Un très grand nombre de squelettes présentant des fractures très invalidantes mais consolidées ont été retrouvés. Comment l'expliquer si ce n'est par l'existence d'un véritable *take care* préhistorique, d'une « paléoassisance » ? Pour qu'une fracture handicapante ait le temps de consolider, il a bien fallu que le traumatisé ait été « pris en charge » par des proches compatissants. Sans cela, l'infirme qui ne peut plus se déplacer ne peut se nourrir. L'affaibli qui n'est plus capable de se défendre reste à la merci du premier malintentionné. Et sans aide à la toilette, les fièvres vous emportent sans aucun doute plus vite…

La Paléoassistance de Shanidar

En 1951, l'archéologue américain Ralph SOLECKI entreprend la fouille de la grotte de Shanidar au Nord-Est de Mossoul dans le Kurdistan irakien. Dans les années qui suivirent, son équipe et lui découvrent dans le sous-sol de cette caverne, neuf squelettes de Neandertal datant de 60 000 à 45 000 ans : six hommes, deux femmes et un nourrisson. Comme à l'accoutumé, on les nomme alors Shanidar I, II, III… et ainsi de suite jusqu'à Shanidar IX, dans l'ordre de leur mise-à-jour.

C'est Shanidar IV qui retient en premier l'attention de la communauté scientifique. Car on retrouve dans sa tombe du pollen en quantité anormale, ce qui permettra de déterminer quelques années plus tard que la tombe avait été fleurie. Cet élément, associé à bien d'autres, permet aujourd'hui de comprendre dans cet exemple aussi, que les émotions de l'homme de Neandertal étaient donc beaucoup plus proches de celles de l'homme actuel qu'on voulait bien le croire lors de sa découverte …

Mais la description de Shanidar I n'en est pas moins intéressante. Car celui-là est amputé d'un avant-bras… Cette découverte est-elle une preuve d'un geste de paléosecours ? On l'a longtemps cru, mais aujourd'hui, les chercheurs pensent davantage à une agénésie congénitale ou à une amputation accidentelle qu'à une amputation chirurgicale… Cependant, si Shanidar I n'est pas la preuve attendue d'un paléosecours stricto sensu, il est tout de même celle d'une paléoassistance permettant de croire à l'existence de secours préhistoriques. En effet, ce vieillard d'environ 45 ans était non seulement amputé d'un avant-bras, mais était aussi complètement sourd, borgne suite à un traumatisme facial et boiteux au point d'avoir d'importantes difficultés pour se déplacer…



Les spécialistes des comportements humains préhistoriques, comme Marylène PATOU-MATHIS[133] ne cessent de le clamer. A l'évidence aujourd'hui, l'homme de Neandertal pour ne prendre que cet hominine en exemple, n'était donc pas - contrairement à l'imaginaire populaire qui se le représente toujours avec un faciès et une démarche simiesques, hirsute, un « casse-tête » à la main, ne s'exprimant que par onomatopées et avec pour seules activités quotidiennes que la chasse et la procréation - un « sous-homme » démuni d'empathie et de solidarité. Il a bel et bien pris soin des siens et permis à certains infirmes graves de survivre et de devenir des vieillards…

De la paléoassistance au protosecours

Certes, « prendre soin », « assister », n'est toujours pas nécessairement « porter secours ». Mais là encore les disciplines de l'archéologie ont permis d'élargir nos connaissances, en mettant en évidence tout un ensemble de pratiques préhistoriques pouvant être considérées comme de véritables gestes de secours ou de soins d'urgence. *De facto*, grâce à la néolithisation de l'humanité, le paléosecours s'est petit-à-petit organisé pour évoluer progressivement vers le « protosecours ». Aussi ferons-nous de cette évolution spécifique le sujet de notre second chapitre.

[133] Directrice de recherche du CNRS, rattachée au département Préhistoire du Muséum national d'histoire naturelle.

Pour conclure ce chapitre, nous nous arrêterons sur les propos tenus très récemment par le paléoanthropologue Jean-Jacques HUBLIN[134] quant à la disparition de tous les hominines à l'exception de notre lignée *Homo Sapiens* : « Qu'est-ce qui est particulier à sapiens […] dans le comportement […] dans les interactions sociales [qui lui ont permis de se substituer aux autres] ? [Ce sont ses] réseaux de solidarité » qu'il a su développer pour la survie de son espèce et bien plus qu'une biologie plus robuste ou une technologie plus aboutie.

Relectures bienveillantes : Dr Manon de THOURY, Laëtitia BIGNON.

Dette bibliographique

ARCHAMBAULT DE BEAUNE, S. (2022). *Préhistoire intime - Vivre dans la peau des Homo Sapiens.* Paris: Gallimard.

DEHAENE, S., LE CUN, Y., & GIRARDON, J. (2018). *La plus belle histoire de l'intelligence.* Paris: Robert LAFFONT.

DELATTRE, V. (2018). *Handicap : quand l'archéologie nous éclaire.* Paris: Le Pommier.

EMMANUELLI, X., & EMMANUELLI, J. (1996). *Au secours de la vie - La médecine d'urgence* (éd. Découvertes Gallimard - Sciences). Evreux: Gallimard.

FROMENT, A., & GUY, H. (2019). *Archéologie de la santé, anthropologie du soin.* Paris: La découverte.

GODELIER, M. (2007). *Au fondement des sociétés humaines. Ce que nous apprend l'anthropologie.* Paris: Albin Michel.

HUBLIN, J.-J. (2024, janvier 6). Sapiens, sa naissance, sa conquête du monde - Carbone 14 (V. CHARPENTIER, interviewer) France Culture.

JANSSENS, P. (1970). *Paleopathology - Diseases and injuries of prehistoric man.* Londres: John BAKERS.

KAHLEMBERG, S., & WRANGHAM, R. (2010). *Sex differences in chimpanzees'use of sticks as play objects resemble those of children.* Current Biology, vol. XX, n°24.

LEHOËRFF, A. (2016). *Préhistoire d'Europe - De Néandertal à Vercingétorix 40 000 - 52 avant notre ère.* Paris: Belin.

PATOU-MATHIS, M., & DEPAEPE, P. (2018, avril 18). Néandertal, Hier et Aujourd'hui. *Conférences autour de l'exposition "Néandertal" au Musée de l'Homme*.

PICQ, P. (2021). *Sapiens face à Sapiens.* Edition "champs" - Flammarion.

THOMAS, A. (2019). *Impacts sanitaires de la transition néolithique - Archéologie de la santé, anthropologie du soin.* Paris: Editions La Découverte.

Me contacter

Vous souhaitez m'envoyer un commentaire ? Signaler une erreur ? Poser une question ?

Vous souhaitez vous inscrire sur la *mailing list* pour recevoir automatiquement les prochains numéros de cette revue ? Ou au contraire vous désinscrire ?

Une seule adresse :

histoire.du.secours@gmail.com

[134] Professeur au Collège de France et Directeur du département « Évolution de l'homme » de l'Institut Max-Planck d'anthropologie évolutionniste.